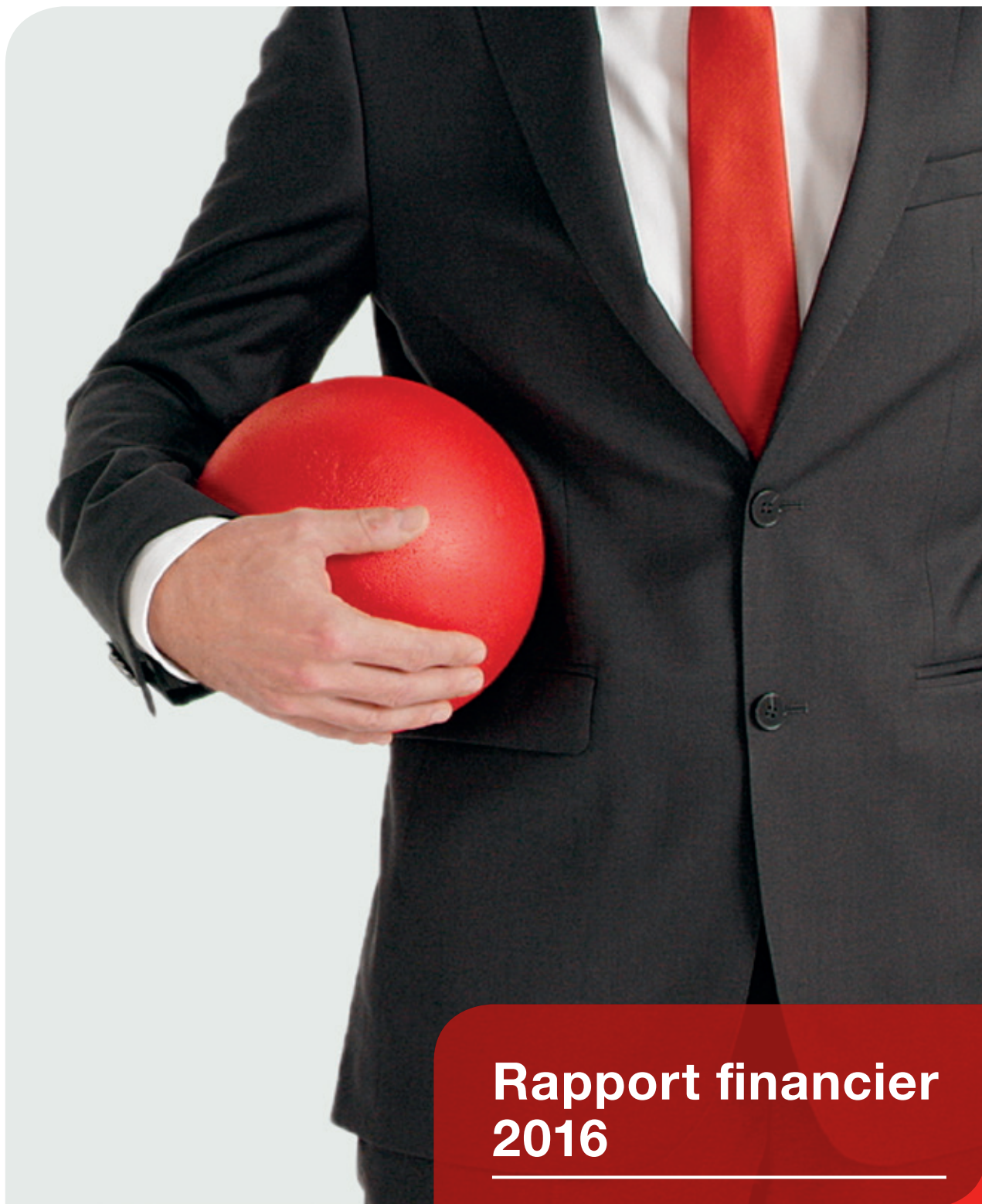




Communauté.  
Valeur ajoutée. Banque.



## Rapport financier 2016

---

# Sommaire

---

<i>Rapport de gestion</i>	3
<i>Comptes annuels</i>	18
<i>Principes comptables et d'évaluation</i>	21
<i>Explications</i>	29
<i>Tables annexes</i>	38
<i>Rapport de l'organe de révision</i>	48
<i>Rapport de gestion True &amp; Fair View</i>	50
<i>Comptes annuels True &amp; Fair View</i>	64
<i>Principes comptables et d'évaluation True &amp; Fair View</i>	68
<i>Explications True &amp; Fair View</i>	78
<i>Tables annexes True &amp; Fair View</i>	87
<i>Rapport de l'organe de révision True &amp; Fair View</i>	96

# Rapport de gestion

---

## *Évolution des affaires et situation économique de la Banque*

### Conditions cadres

---

#### **Contexte économique**

Dans l'ombre des grands événements sociaux et politiques (Brexit, élections américaines, la thématique des réfugiés), l'économie mondiale a connu une croissance modérée au cours de l'année dernière. Alors que dans les pays industrialisés la forte consommation privée a assuré une croissance positive, l'activité d'investissement des entreprises est tombée à un faible niveau dans le monde. Les défis que cela pose pour l'économie réelle et la politique monétaire ont incité les banques centrales à fortement intervenir durant l'année écoulée.

La forte croissance de l'économie suisse au cours des quatre derniers trimestres peut, en particulier en regard du choc du franc au début de l'année dernière, présager une évolution future positive. La compétitivité durable des entreprises orientées vers l'exportation a joué un rôle majeur. Toutefois, les incertitudes politiques et un léger fléchissement des prévisions de croissance dans la zone euro ont empêché une reprise plus forte. Une poursuite de la stabilisation, et ainsi du redressement sur le marché du travail, est cependant seulement attendue au cours de l'année prochaine.

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) prévoit une croissance réelle du produit intérieur brut pour l'année 2016 à hauteur de 1,5% (2015: 0,8%). Le taux de chômage est plus élevé que l'année précédente de 0,5% avec 159 372 personnes enregistrées. Les principaux facteurs ont été une poursuite des suppressions de postes dans le secteur secondaire (construction et industrie) et un ralentissement de la croissance du nombre d'emplois dans le secteur tertiaire (services). Le niveau des prix n'a que peu changé par rapport à l'année dernière. L'index des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de la statistique se situe au même niveau que l'an dernier à 97,3 points en décembre (niveau initial à 100 points en décembre 2010).

En outre, les banques centrales ont été le point de mire des marchés financiers durant l'année écoulée. La Banque centrale américaine (Fed) a procédé à une nouvelle hausse des taux d'intérêt en 2016 après avoir initié le redressement des taux d'intérêt en décembre 2015. La Banque d'Angleterre et la Banque du Japon se sont prononcées contre l'utilisation continue des taux d'intérêt négatifs en tant qu'élément de pilotage, puisque les effets secondaires associés nocifs ne sont pas supportables. La Banque centrale européenne (BCE) investit mensuellement environ 80 milliards d'euros dans des prêts pour stimuler l'économie et l'inflation. D'éminents économistes prévoient que la BCE réduira ce programme d'achat d'obligations dans les prochains mois en raison de l'absence de quantité de produits disponibles.

La Banque nationale suisse (BNS) se montre prête à continuer d'intervenir sur le marché des devises. Cependant si la pression devait devenir trop élevée, une nouvelle réduction des taux d'intérêt ne pourrait être exclue. La BNS est fortement contrainte de s'orienter sur la politique des taux d'intérêt de la Banque centrale européenne (BCE). Il demeure cependant les effets négatifs des taux d'intérêt négatifs pour les épargnants, les caisses de pension et les entreprises, y compris les banques.

Le franc suisse est un investissement stable durant les périodes d'incertitude politique. Cela s'est confirmé l'année dernière, année durant laquelle la monnaie a peu perdu de la valeur en dépit des interventions de politique monétaire de la Banque nationale suisse (BNS). Les monnaies des principaux partenaires commerciaux ont évolué différemment. La livre sterling a perdu beaucoup de valeur au cours de l'année en raison du Brexit et de l'incertitude associée. En revanche, le dollar américain a augmenté de façon continue au cours des dernières années. Compte tenu du déficit commercial de l'économie américaine et du budget à peine contrôlable, le dollar va probablement perdre à nouveau de son pouvoir d'achat dans un avenir proche. Si la Banque centrale européenne (BCE) devait réduire le programme d'achat d'obligations durant l'année à venir et limiter la politique monétaire expansive, cela conduirait à une appréciation de l'euro. Le cours de l'euro se situe à CHF 1.0726 (cours moyen) pour les transactions interbancaires au dernier jour de l'an.

Pour le marché suisse des actions, 2016 a été une année difficile. L'indice suisse principal (SMI) a perdu 598,22 points, soit 6,8%, par rapport à l'année précédente. La performance des autres indices importants a été significativement meilleure. L'indice boursier allemand (DAX) a augmenté à 6,9%, l'indice britannique FTSE 100 à 14,4%, et les indices américains Dow Jones et NASDAQ respectivement à 13,4% et 5,9%.

### **Environnement réglementaire**

Les exigences réglementaires dans le domaine bancaire sont considérables et en permanence adaptées. La pression régulatrice est forte et maintenue également à un niveau élevé. La pression, principalement exercée au niveau international, va influencer négativement la situation

des coûts des banques suisses. La mise en œuvre des dispositions réglementaires suivantes a marqué l'année sous revue:

- Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB)
- Dispositions en matière de blanchiment d'argent et Convention relative à l'obligation de diligence des banques
- FATCA
- Loi et ordonnance sur l'infrastructure des marchés financiers
- Droit pénal sur la corruption
- Échange automatique de renseignements

De plus, différentes autres dispositions réglementaires dont la mise en œuvre a déjà débuté, ont été annoncées durant l'année de référence. En font notamment partie la Loi sur les services financiers (LSFin), la Loi sur les établissements financiers (LEFin), l'introduction des indicateurs d'observation, la modification des dispositions en matière de fonds propres et la révision du Liquidity Coverage Ratio (LCR).

## Évolution des affaires durant l'année de référence et situation économique de notre Banque

---

### États financiers au 31 décembre 2016

#### La Banque reste sur la voie du succès

Le total du bilan a augmenté de CHF 109,6 mio à CHF 5 308,1 mio (+2,1%). Les prêts aux clients ont augmenté modérément de CHF 41,0 millions (+ 0,9%). Les fonds des clients ont augmenté de CHF 89,4 mio (+2,4%). Le bénéfice a pu être augmenté à CHF 14,2 mio (+3,2%). Il sera proposé à l'assemblée générale du 31 mai 2017, la libération de la réserve de l'apport en capital exonéré d'impôt sous la forme d'un dividende optionnel («dividende avec réinvestissement» ou distribution en liquide) au niveau de l'année précédente (CHF 10.00). Les fractions sont versées en espèces. Le versement représente un rendement de 2,4% (sur la base du taux de clôture au 31.12.2016).

### **Résultat net des opérations d'intérêts plus élevé**

Les taux d'intérêt historiquement bas et une concurrence toujours vive ont conduit à une réduction de la marge brute d'intérêt à 1,09% (1,14% l'année précédente). Grâce à l'augmentation du volume et aux baisses d'intérêts sur les fonds de la clientèle, le résultat brut lié aux opérations d'intérêts se situe au-dessus de l'année précédente avec CHF 57,2 mio (+2,0%). Le résultat net des opérations d'intérêts a pu être augmenté de CHF 2,2 mio ou 4,1% par rapport à l'année précédente. Avec une part de 62,2% (68,6% l'année précédente) du résultat total, les opérations d'intérêts représentent de loin notre poste de produits le plus important.

### **Résultat des opérations de commissions et des prestations de service**

Le résultat des opérations de commissions et de prestations de service de CHF 25,1 mio se situe légèrement en-dessous de la valeur de l'année précédente (-3,3%). La part au résultat total représente 27,6% (32,7% l'année précédente). Le revenu lié à la commission du trafic des paiements WIR (contribution au réseau) avec CHF 20,2 mio (CHF 21,3 mio l'année précédente) représente la position principale des produits provenant des opérations de commissions et des prestations de service.

### **Résultat des opérations de négoce**

Le résultat des opérations de négoce résulte principalement du négoce de titres, y.c. les parts ordinaires propres. Dans les positions de négoce de titres, on trouve également des positions en monnaie étrangère. Actuellement aucun négoce n'est effectué de façon active sur les devises. En 2016, la Banque a généré un bénéfice de CHF 7,3 mio (perte de CHF 4,2 mio l'année précédente). Ceci est principalement dû à une forte performance des titres de participation dans le portefeuille. Les opérations de négoce représentent 8,0% (-5,3% l'année précédente) du résultat total.

### **Autres résultats ordinaires**

Une perte de CHF 0,3 mio a résulté de la vente des immobilisations financières (bénéfice de CHF 0,3 mio l'année précédente). Le produit des participations est à CHF 0,6 mio. Le résultat des immeubles est à 0,8 mio (CHF 1,8 mio l'année précédente). Avec un total de CHF 2,0 mio (CHF 3,2 mio l'année précédente), la part relative aux «Autres résultats ordinaires» représente 2,2% du résultat total (4,0% l'année précédente).

### **Charges de personnel**

La rémunération des collaborateurs s'élève à CHF 35,2 mio, soit CHF 4,9 mio au-dessus de la valeur de l'année précédente (+16,1%). Ceci s'explique principalement par la création de nouveaux postes. Les contributions à la caisse de pension s'élèvent à CHF 3,0 mio (CHF 2,8 mio l'année précédente).



## Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitations ont augmenté en raison des charges liées aux projets de CHF 7,0 mio à CHF 25,0 mio. La plus grande part de CHF 6,8 mio (CHF 5,6 mio l'année précédente) est à mettre sur le compte des coûts liés aux technologies de l'information et de la communication.

## Charges d'exploitation dans les limites du budget

Les charges d'exploitation totales (personnel et autres charges d'exploitation) de CHF 60,2 mio sont dans les limites du budget et de CHF 11,8 mio au-dessus de la valeur de l'année précédente (+24,5%).

## Revenus et charges extraordinaires

Les revenus extraordinaires comprennent principalement le gain sur la vente de la propriété à la Leimenstrasse pour un total de CHF 5,6 mio.

Les charges extraordinaires comprennent principalement l'accumulation des réserves latentes (réserves de fluctuations admises légalement) pour des risques de crédit et titres pour CHF 5,3 mio.

## Réserves pour risques bancaires généraux

Pendant la période de référence, des réserves pour risques bancaires généraux ont été créées à hauteur de CHF 10 mio.

## Résultat annuel stable

Durant l'année de référence, CHF 1,3 mio (CHF 4,7 mio l'année précédente) ont été attribués pour des amortissements nécessaires relatifs aux immobilisations financières. Après comptabilisation de la charge fiscale de CHF 5,3 mio (+6,1%), il résulte un bénéfice de CHF 14,2 mio (+3,2%).

Les chiffres-clés s'illustrent de la façon suivante:

	Année de référence	Année précédente
Marge relative aux taux d'intérêts	1,09%	1,14%
ROI (Return on Equity après impôts)	3,16%	3,62%
Cost-Income-Ratio	66,1%	61,0%

## Établissement des états financiers

Grâce à un système de contrôle interne avéré, nous nous assurons que les états financiers de notre Banque sont présentés de façon intégrale et correcte. Les états financiers annexés ont été approuvés par le conseil d'administration le 21.03.2017.

## **Révision selon le Code des obligations**

L'organe de révision Deloitte AG à Bâle a effectué son audit du 30 janvier au 17 février et du 7 au 10 mars 2016, conformément au Code des obligations. Le rapport de révision est positif et ne contient pas de remarques ni de réserves.

## **Situation actuelle en relation avec des thèmes pruden­tiels choisis (état: 31 décembre 2016)**

### **Base solide des fonds propres**

Les fonds propres déclarés augmentent, sous réserve de l'emploi du bénéfice proposé, à CHF 452,1 mio (CHF 384,3 mio l'année précédente, y.c. la déduction des propres parts de capitaux). Les fonds propres pris en compte se montent à CHF 530,9 mio (CHF 465,6 mio l'année précédente). Ils dépassent ainsi considérablement les exigences légales minimales en la matière de CHF 409,8 mio (y.c. le volant anticyclique de CHF 25,7 mio). Le taux d'utilisation des fonds propres représente ainsi 77,2% (81,9% l'année précédente).

Le leverage ratio introduit le 1<sup>er</sup> janvier 2015 (quote-part de fonds propres non pondérés) atteint une valeur respectable de 8,4% à fin 2016 et dépasse ainsi clairement les exigences minimales de 3%.

Pour de plus amples détails, nous vous renvoyons à la publication des chiffres-clés concernant les prescriptions en matière de fonds propres.

### **Excellente liquidité**

La Banque continue de disposer d'un niveau de liquidité élevé. La disposition réglementaire introduite le 1<sup>er</sup> janvier 2015 concernant le ratio de couverture des liquidités (Liquidity Coverage Ratio, LCR) a été clairement dépassée durant toute l'année sous revue. Le LCR représente une moyenne pondérée pour toute l'année 2016 de 133,4% (exigence réglementaire de 70%). La Banque conserve en vue de garantir un niveau de liquidité adéquat des valeurs liquides de haute qualité d'environ CHF 303,0 mio (moyenne pondérée).

Pour de plus amples détails, nous vous renvoyons à la publication des chiffres-clés des prescriptions concernant le LCR.



# Collaborateurs

---

## **Nombre d'employés et structure du personnel**

Les collaborateurs sont le moteur du succès économique de la Banque WIR. En 2016, le nombre de collaborateurs a fortement augmenté pour se situer à fin 2016 à 279 collaborateurs (243 l'année précédente), ce qui correspond à 253 postes à temps complet (215 l'année précédente). Durant l'année, 79 nouveaux collaborateurs ont été engagés. En moyenne annuelle pour l'année 2016, on note un total de 231 postes à temps complet (204 l'année précédente).

La structure du personnel se compose de 129 femmes (correspondant à 46,2%, respectivement à 45,7% l'année précédente) et de 150 hommes. L'âge moyen est de 42,5 ans (43,9 ans l'année précédente).

## **La culture de la Banque WIR**

Dans le domaine du développement de la culture, l'accent a été mis en 2016 sur le transfert dans le «nouveau» monde WIR qui a été officiellement annoncé le 1<sup>er</sup> novembre 2016.

Dans le cadre de la réorientation, nos collaborateurs ont été préparés et formés à la nouvelle philosophie, à la nouvelle apparence visuelle et aux nouveaux produits. Il était important de tenir compte des changements pour le client afin de comprendre leurs besoins et d'améliorer la compréhension.

La relance et la croissance du personnel qui y a été associée ont également apporté avec eux des changements dans la culture d'entreprise et l'environnement de travail. Pour intégrer le mieux possible les 79 nouveaux collaborateurs dans la culture existante ainsi que bénéficier de l'expérience des nouveaux collaborateurs, des «journées de la culture» ont été organisées pour la première fois en 2016 et durant lesquelles les nouveaux collaborateurs ont été activement aux prises avec la culture d'entreprise de la Banque WIR.

## **Sondage auprès des collaborateurs/développement de l'esprit d'équipe**

L'évaluation du sondage auprès des collaborateurs en 2015 a montré, entre autres, la nécessité d'agir sur le développement de l'esprit d'équipe.

Afin d'identifier les zones d'action appropriées pour le développement de mesures relatives aux collaborateurs et à la gestion des équipes, 26 ateliers ont été réalisés autour du jeu d'équipe «projet Venise» réalisé pour l'équipe.

Dans ce jeu, les participants assument les rôles des archéologues. Comme équipe d'expédition, ils ont l'occasion unique de poser les trésors asiatiques légendaires de Marco Polo dans les catacombes sous le Palais Ducal.

Cela paraît simple? Une aventure stimulante se préparait pour nos collaborateurs. Pour y faire face avec succès, des compétences stratégiques et tactiques ont été exigées des équipes. Ce défi a été relevé avec succès seulement s'il était possible d'analyser clairement la situation, et de développer un objectif et une approche commune. Pour ce faire, il a fallu de la part de tous de l'engagement, travailler en équipe et communiquer.

D'après les observations des comportements lors du jeu, des conclusions ont pu en être déduites et permettront la planification et la mise en œuvre des zones de développement ciblées pour renforcer la coopération dans les différentes équipes.

### **Développement du personnel et formation**

Pour continuer à développer la qualité et le professionnalisme des collaborateurs, ceux-ci ont effectué en moyenne 6,22 (sur base ETP) jours de formation (1429,15 jours cumulés). Cela comprend les formations techniques et les cours sur les nouveaux produits, l'innovation numérique et les outils de conseil de la Banque WIR.

L'apprentissage commercial pour les jeunes représente, en plus de la formation et formation continue du personnel existant, une priorité essentielle. À fin 2016, la Banque WIR compte 11 apprentis (5 apprentis employés de commerce, 6 stagiaires en formation bancaire initiale pour porteurs de maturité). Un collaborateur en formation a terminé avec succès sa formation et a pu être engagé au sein de notre Banque.

En plus des apprentissages classiques, 3 stagiaires ont également été recrutés pour la première fois durant toute l'année dans le cadre du Programme pour porteurs de maturité BEM. Ceux-ci sont de jeunes collaborateurs très motivés et capables et termineront probablement leur formation avec succès début 2017. Deux de ces stagiaires se sont décidés à rester auprès de la Banque WIR après leur formation.

# Évaluation des risques

---

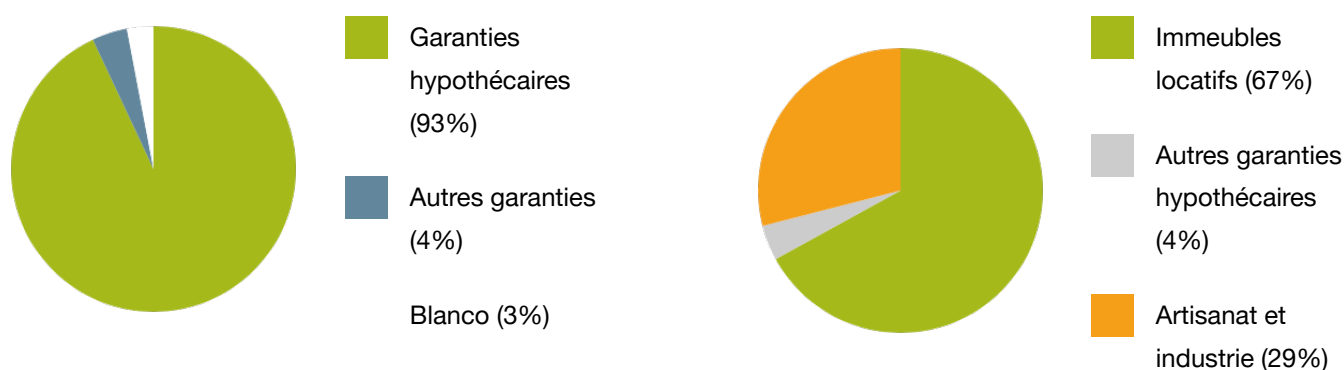
La Banque poursuit une politique des risques durable et prudente. Elle veille à une relation équilibrée entre le risque et le rendement et gère activement ses risques. Le conseil d'administration suit de manière permanente la situation des risques de la Banque et a établi un règlement qui garantit que tous les risques significatifs sont saisis, limités et surveillés. Un reporting complet assure au conseil d'administration et au directoire la vue en temps opportun de la situation des risques de la Banque. Le conseil d'administration effectue au moins annuellement une évaluation des risques et s'assure de l'adéquation des mesures prises et mises en œuvre dans ce contexte.

D'autres réalisations concernant la gestion des risques sont données dans les explications.

## Évaluation actuelle des risques en relation avec les risques principaux de la Banque (état: 31 décembre 2016)

La Banque est principalement active au niveau des affaires de bilan. Les risques principaux concernent donc l'activité de crédit et les opérations liées aux variations des taux d'intérêts.

La Banque octroie principalement des crédits à des petites et moyennes entreprises (PME) ainsi qu'à des personnes privées. Ces crédits sont habituellement couverts sur une base hypothécaire. Les biens gagés sont avant tout des immeubles résidentiels. Des crédits en blanc peuvent également être octroyés exceptionnellement à des entreprises solvables ou à des corporations de droit public. Les graphiques suivants donnent un aperçu des prêts aux clients selon leur couverture au 31 décembre 2016:

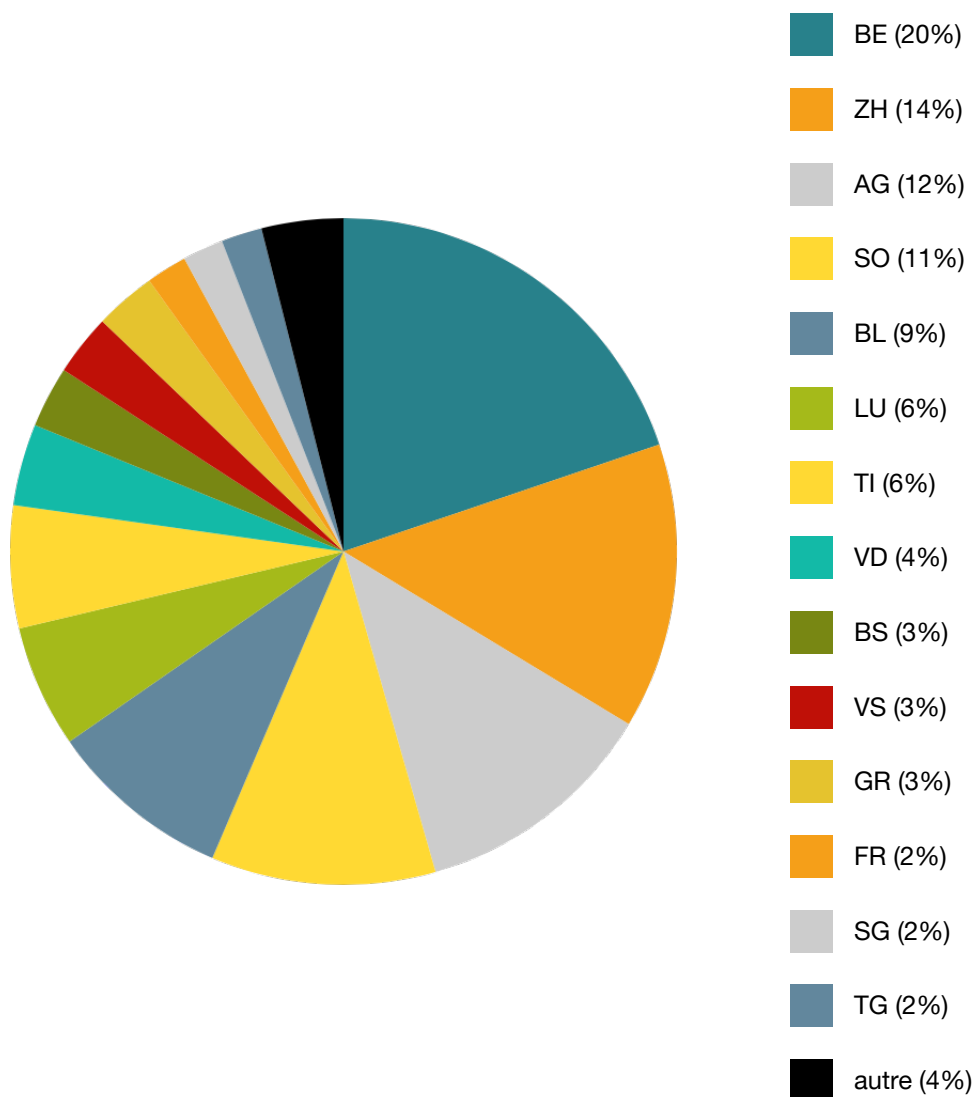


La Banque s'efforce également de diversifier ses prêts à l'intérieur des différentes branches d'activités.

La croissance nominale des prix de l'immobilier pour les logements en propriété a augmenté de 1,4% alors qu'au quatrième trimestre les prix des offres ont baissé. Après ajustement de l'inflation, les taux de croissance diminuent après un certain temps. Durant les prochaines années, une stagnation progressive des prix est attendue avec une faible dynamique sur le marché. Les intérêts négatifs et la forte concurrence ont également contribué à un maintien des taux hypothécaires à un niveau extrêmement bas.

Les différences de prix entre les régions pour les immeubles résidentiels sont grandes. Le niveau des prix est particulièrement élevé dans l'agglomération zurichoise (y.c. Zoug et la Suisse centrale), dans la région lémanique, la ville de Bâle et certains hauts lieux touristiques.

La Banque est uniquement exposée de façon limitée aux risques immobiliers régionaux en raison de son activité nationale et de la diversification régionale des prêts, ce qui est illustré dans le graphique suivant qui montre le pourcentage d'hypothèques octroyées par canton.



# Volumes d'affaires clientèle (état des commandes et des mandats)

---

## Données relatives aux opérations au bilan

Notre Banque est principalement active dans les opérations au bilan et dans le trafic des paiements WIR. Nous proposons des produits bancaires traditionnels en plus des prestations WIR.

Les créances hypothécaires ont pu être augmentées de CHF 49,7 mio à CHF 3 580,3 mio (+1,4%) dans un contexte de concurrence toujours élevée. Les autres créances envers la clientèle tombent par CHF 8,8 mio pour se situer à CHF 960,4 mio (-0,9%). Ainsi l'ensemble des créances envers les clients augmente de CHF 41,0 mio pour s'établir à CHF 4 540,7 mio soit 0,9%. Cette croissance réjouissante est à considérer en tenant compte de notre politique de crédit prudente.

Les engagements résultant des dépôts de la clientèle ont pu être augmentés de CHF 89,4 mio pour se situer à CHF 3 875,9 mio (+2,4%).

Étant donné l'augmentation des dépôts des clients légèrement supérieure (CHF 89,4 mio) aux créances envers les clients (CHF 41,0 mio), le taux de refinancement augmente légèrement (dépôts des clients en % des créances envers les clients). À fin 2016, les créances envers les clients sont couvertes à hauteur de 85,4% (84,2% l'année précédente) avec des dépôts des clients. Les prêts des centrales d'émission de lettres de gage, qui ont augmenté de CHF 18,2 mio, constituent également une autre source importante de refinancement et de gestion du risque lié à la variation des taux d'intérêts. Durant l'année de référence, des emprunts obligataires à hauteur de CHF 35 mio ont été émis par l'EFIAG - Emissions- und Finanz AG.

---

	Année de référence	Année précédente
Dépôts des clients	3 875,9 mio	3 786,5 mio
Créances envers les clients	4 540,7 mio	4 499,8 mio
Taux de refinancement des clients	85,4%	84,2%

---

# Innovation et projets (activité de recherche et de développement)

---

## **Numérisation grandissante de l'offre bancaire et de communication**

La numérisation et la transformation numérique sont les thèmes actuels pour les entreprises - pas seulement pour «les grands», mais aussi surtout pour la communauté des PME en Suisse. La Banque WIR est une PME classique et a massivement accru son engagement durant l'année de référence: d'une part grâce à l'introduction d'outils numériques qui facilitent le dialogue entre le client avec son partenaire financier – d'autre part, par l'initiative «PME - et toi?», qui offre aux entrepreneurs des lignes directrices utiles pour la transformation numérique de leur propre entreprise.

Cette campagne de numérisation des PME repose sur trois fondements: 1. Les événements avec des ateliers pratiques et des experts numériques du réseau. 2. L'étude des PME réalisée par la Banque WIR qui fournit un précieux inventaire des sensibilités actuelles dans le secteur des PME suisses – jumelée au PME-Selfcheck gratuit servant à l'auto-évaluation. 3. La campagne de communication sur le blog WIR où les sujets de la numérisation, du développement des PME en général et du secteur financier fusionnent.

Avec le rebranding/la relance du nouveau monde WIR en novembre 2016, nous avons donné des outils numériques à nos clients PME: Le WIRmarket est le point de rencontre des PME - et en tant que tel il constitue une symbiose unique de liste de participants, shop, moteur de recherche, vitrine et plate-forme de communication. L'application de paiement mobile WIRpay permet des paiements à la seconde - de smartphone à smartphone ou indépendamment du lieu. L'équipe new media du centre de conseil communique avec nos clients et les autres parties intéressées non seulement par des e-mails classiques, mais aussi de manière contemporaine via des canaux de médias sociaux. La PME qui n'est pas encore participante WIR peut pleinement numériser son compte et (si l'option identification par vidéo est sélectionnée) l'ouvrir sans signature en un peu plus de dix minutes sur son propre ordinateur.

La Banque WIR n'a formulé aucune stratégie de numérisation réelle pour toutes ces activités, mais a numérisé la stratégie d'entreprise. Pour ce faire, la tradition et la modernité doivent être connectées: les outils numériques doivent permettre d'accéder à de nouveaux groupes de clients, et en même temps, ils doivent aussi démontrer les nouvelles possibilités et opportunités de revenus à la clientèle existante. L'attractivité, la facilité de manipulation et les émotions sont au centre de tous les développements – de même que pour les développements et les innovations futures qui vont suivre dans les prochains mois.

## **Développement durable de notre modèle d'affaire**

Le terme développement durable est à mettre en lien avec la responsabilité liée à des facteurs économiques mais également sociaux et écologiques. Il nous tient à cœur de contribuer à un développement dans chacun de ces domaines. Avec notre statut de société coopérative, nous ne sommes pas contraints à une maximisation du profit et nous pouvons proposer ainsi des conditions équitables sur nos produits bancaires. Nous nous engageons pour une égalité des chances et nous nous assurons que notre consommation en ressources ainsi que son impact sur l'environnement restent aussi faibles que possible. Nous comprenons notre engagement non seulement en tant que défi entrepreneurial mais également en tant que contribution au développement futur de la société.

# **Événements exceptionnels pendant l'année de référence**

---

## **La Banque énumère ci-après les événements exceptionnels durant l'année de référence:**

- La mise en œuvre d'une augmentation du capital ordinaire et d'une augmentation approuvée
- La refonte de la marque «WIR» avec le lancement d'une nouvelle stratégie de marque
- L'émission des premiers emprunts obligataires de EFIAG - Emissions- und Finanz AG
- Brexit/migration/élection présidentielle américaine
- La poursuite des intérêts négatifs de la Banque nationale suisse

## **Augmentation du capital ordinaire et conditionnelle**

L'assemblée générale du 18 mai 2016 a décidé, en plus d'une augmentation du capital de 190 000 parts ordinaires, d'approuver une augmentation du capital pour une émission de 60 000 parts ordinaires au maximum. Durant l'année de référence, 20 000 parts approuvées lors de l'augmentation du capital, ont été émises. Les parts ordinaires ont été comptabilisées en tant que propres titres et sont utilisées en conformité. Celles-ci ont trouvé majoritairement preneurs auprès de clients et de coopérateurs existants ainsi qu'auprès de nouveaux clients et nouveaux coopérateurs.

## **«WIR»: nouveaux produits et stratégie de marque**

Sous le nom de projet «WIR 2.0», la Banque a préparé la relance de la marque «WIR» pendant un certain temps. Le 1<sup>er</sup> novembre 2016, la nouvelle apparence visuelle a été présentée publiquement et a rencontré un grand intérêt de la part des participants WIR. L'attention des médias a été attirée sur la présentation du nouveau logo, la visibilité accrue des clients WIR avec



la réduction à un statut de participant et le changement dans les conditions générales. La gamme de produits a été ajustée et partiellement étendue.

### **Émission d'emprunts obligataires de EFIAG - Emissions- und Finanz AG**

La Banque WIR a fondé et développé en 2015, en collaboration avec d'autres petites et moyennes banques suisses, l'EFIAG comme centrale d'émission. Le premier emprunt obligataire a été émis début mai 2016. L'émission a représenté un volume total de CHF 100 mio. La Banque WIR y est impliquée avec un emprunt de CHF 35 mio.

### **Brexit/migration/élection présidentielle américaine**

Dans la zone euro, deux thèmes ont dominé l'année écoulée. D'un côté la question des réfugiés, principalement en Allemagne, a été au centre de l'intérêt des médias. Les partis ayant une idéologie conservatrice ont profité de cela dans tout l'espace européen. D'autre part, la construction de l'Union européenne a enduré un revers avec la sortie de la Grande-Bretagne. Les négociations de sortie vont encore occuper les deux forces durant les années à venir. Aux États-Unis, l'élection du républicain Donald Trump en tant que président des États-Unis a surpris. Les conséquences sociales, politiques et économiques de cette élection sont à l'heure actuelle encore difficile à estimer.

### **Intérêts négatifs de la Banque nationale suisse**

Les intérêts négatifs introduits par la BNS en janvier 2015 ont eu un impact sur les états financiers 2016. La Banque a partiellement payé des intérêts négatifs de manière insignifiante sur les comptes courants de la BNS et sur les comptes de règlement auprès d'autres banques. Grâce aux dépôts à termes fixes ainsi qu'aux opérations Repo, la Banque a pu percevoir un montant d'intérêts négatifs de CHF 0,4 mio dans la mesure où elle s'est approvisionnée en liquidité à court terme à des taux d'intérêts négatifs sur le marché. La décision en matière d'intérêts a eu l'impact le plus important sur les opérations de couvertures courantes qui sont devenues plus coûteuses et qui ont amoindri le résultat des intérêts.

# Perspectives (Visions d'avenir)

---

Bien deux tiers des revenus totaux proviennent des opérations d'intérêts. Le contexte actuel dans ce cadre ainsi que nos prévisions quant à son évolution, nous laisse présager une croissance de revenu modérée pour les années à venir en considérant notre politique de crédit prudente et durable. Concernant les revenus provenant des activités WIR, qui représentent environ un cinquième de nos revenus totaux, nous prévoyons une stagnation dans l'année à venir en raison du niveau historiquement bas des taux d'intérêt. Nous investissons toutefois fortement dans ce domaine en matière d'innovation, de développement du système WIR ainsi que dans une infrastructure moderne. Nous analysons les coûts y relatifs de façon continue quant à la valeur ajoutée apportée afin d'optimiser cette dernière dans des domaines pour lesquels les coûts ne sont pas satisfaisants. Nous surveillons constamment l'atteinte de nos objectifs stratégiques à l'aide d'outils appropriés et adaptons les mesures de mise en œuvre si nécessaire.

# Comptes annuels

## Bilan

### Bilan au 31 décembre

<b>Actifs</b>	1000 CHF/CHW 31.12.2016	1000 CHF/CHW 31.12.2015	Changement absolue	Changement en pourcentage
Liquidités	212 065	210 858	1 207	0,6
Créances sur les banques	102 542	74 319	28 223	38,0
Créances sur la clientèle CHW	177 031	178 967	-1 936	-1,1
Créances sur la clientèle CHF	783 348	790 178	-6 830	-0,9
Créances hypothécaires CHW	658 535	670 191	-11 656	-1,7
Créances hypothécaires CHF	2 921 813	2 860 433	61 380	2,1
Opérations de négoce	222 717	167 669	55 048	32,8
Immobilisations financières	170 778	188 837	-18 059	-9,6
Comptes de régularisation	3 694	7 944	-4 250	-53,5
Participations	13 696	12 668	1 028	8,1
Immobilisations corporelles	68 944	56 062	12 882	23,0
Autres actifs	2 454	4 511	-2 057	-45,6
Corrections de valeur pour risques de défaillance	-29 486	-24 077	-5 409	22,5
<b>Total des actifs</b>	<b>5 308 132</b>	<b>5 198 560</b>	<b>109 572</b>	<b>2,1</b>
Total des créances subordonnées	20 022	20 022	0	0,0
- dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance				

<b>Passifs</b>	1000 CHF/CHW 31.12.2016	1000 CHF/CHW 31.12.2015	Changement absolu	Changement en pourcentage
Engagements envers les banques	123 633	318 570	-194 937	-61,2
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	118 000	30 000	88 000	293,3
Engagements résultant des dépôts de la clientèle CHW	770 563	778 639	-8 076	-1,0
Engagements résultant des dépôts de la clientèle CHF	3 105 335	3 007 864	97 471	3,2
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	607 400	554 200	53 200	9,6
Comptes de régularisation	13 694	11 035	2 659	24,1
Autres passifs	4 308	3 212	1 096	34,1
Provisions	102 567	101 286	1 281	1,3
Réserves pour risques bancaires généraux	101 500	91 500	10 000	10,9
Capital social	23 200	19 000	4 200	22,1
Réserve légale issue du capital	147 620	84 920	62 700	73,8
- dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement	135 343	72 643	62 700	86,3
Réserve légale issue du bénéfice	136 319	136 319	0	0,0
Réserves facultatives issues du bénéfice	65 250	51 500	13 750	26,7
Propres parts du capital	-25 569	-3 360	-22 209	661,0
Bénéfice reporté	125	129	-4	-2,7
Bénéfice (résultat de la période)	14 188	13 746	442	3,2
<b>Total des passifs</b>	<b>5 308 132</b>	<b>5 198 560</b>	<b>109 572</b>	<b>2,1</b>
Total des engagements subordonnés	15 000	15 000	0	0,0
- dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance				

## Opérations hors bilan

Opérations hors bilan	1000 CHF/CHW 31.12.2016	1000 CHF/CHW 31.12.2015	Changement absolu	Changement en pourcentage
Engagements conditionnels CHF	7 153	9 881	-2 728	-27,6
Engagements irrévocables CHF	115 672	114 469	1 203	1,1
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	4 176	3 713	463	12,5

## Compte des résultats

Résultat des opérations d'intérêts	1000 CHF/CHW 2016	1000 CHF/CHW 2015	Changement absolu	Changement en pourcentage
Produits des intérêts et des escomptes	74 632	77 217	-2 585	-3,3
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	3 625	3 381	244	7,2
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	2 333	2 541	-208	-8,2
Charges d'intérêts	-23 391	-27 043	3 652	-13,5
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>	<b>57 200</b>	<b>56 096</b>	<b>1 104</b>	<b>2,0</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-616	-1 749	1 133	-64,8
<b>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</b>	<b>56 584</b>	<b>54 347</b>	<b>2 237</b>	<b>4,1</b>

### Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	137	71	66	93,5
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1 658	1 192	466	39,1
Produit des commissions sur les autres prestations de service	3 121	3 360	-239	-7,1
Produit des commissions sur le trafic de paiements	20 179	21 324	-1 145	-5,4
<b>Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>25 095</b>	<b>25 947</b>	<b>-852</b>	<b>-3,3</b>

<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	<b>7 292</b>	<b>-4 172</b>	<b>11 464</b>	<b>274,8</b>
--	--------------	---------------	---------------	--------------

### Autres résultats ordinaires

Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-296	257	-553	-215,3
Produits des participations	604	681	-77	-11,3
Résultat des immeubles	778	1 794	-1 016	-56,6
Autres produits ordinaires	3 020	2 533	487	19,2
Autres charges ordinaires	-2 065	-2 100	35	-1,7
<b>Sous-total Autres résultats ordinaires</b>	<b>2 040</b>	<b>3 165</b>	<b>-1 125</b>	<b>-35,5</b>

### Charges d'exploitation

Charges de personnel	-35 152	-30 277	-4 875	16,1
Autres charges d'exploitation	-25 040	-18 089	-6 951	38,4
<b>Sous-total Charges d'exploitation</b>	<b>-60 192</b>	<b>-48 366</b>	<b>-11 826</b>	<b>24,5</b>

Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-1 323	-4 661	3 338	-71,6
---	--------	--------	-------	-------

<b>Résultat opérationnel</b>	<b>29 496</b>	<b>26 260</b>	<b>3 236</b>	<b>12,3</b>
Produits extraordinaires	9 862	144	9 718	6 748,5
Charges extraordinaires	-9 851	-7 644	-2 207	28,9
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-10 000	0	-10 000	
Impôts	-5 319	-5 014	-305	6,1
<b>Bénéfice (résultat de la période)</b>	<b>14 188</b>	<b>13 746</b>	<b>442</b>	<b>3,2</b>

## Répartition du bénéfice

	1000 CHF/CHW 31.12.2016	1000 CHF/CHW 31.12.2015	Changement absolu	Changement en pourcentage
Bénéfice (résultat de la période)	14 188	13 746	442	3,2
Bénéfice reporté	125	129	-4	-2,7
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>14 313</b>	<b>13 875</b>	<b>438</b>	<b>3,2</b>
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice				
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-14 250	-13 750	-500	3,6
<b>Report à nouveau</b>	<b>63</b>	<b>125</b>	<b>-62</b>	<b>-49,3</b>
<b>Autres distributions aux coopérateurs</b>				
Réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement (avant distribution)	135 343	72 643	62 700	86,3
Distribution de la réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement*	-10 550	-9 500	-1 050	11,1
<b>Résultat de la réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement selon les nouveaux comptes</b>	<b>124 793</b>	<b>63 143</b>	<b>61 650</b>	<b>97,6</b>

\* Une distribution aux coopérateurs de CHF 10.- par part ordinaire a été comptabilisée au débit de la réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement. Durant l'exercice précédent, une distribution de CHF 10.- par part ordinaire avait été comptabilisée au débit de la réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement.

## Présentation de l'état des capitaux propres

en CHF 1000

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice/perte reporté	Propres parts du capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
<b>Capitaux propres au début de la période de référence</b>	<b>19 000</b>	<b>84 920</b>	<b>136 319</b>	<b>91 500</b>	<b>51 629</b>	<b>-3 360</b>	<b>13 746</b>	<b>393 754</b>
Répartition du bénéfice 2015								
- attribution aux réserves facultatives					13 750		-13 750	0
- variation nette du bénéfice reporté					-4		4	0
Dividendes et autres distributions		-9 500						-9 500
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux				10 000				10 000
Augmentation du capital	4 200	72 200						76 400
Acquisition de propres parts au capital						-70 581		-70 581
Aliénation de propres parts au capital						48 372		48 372
Bénéfice (résultat de la période)							14 188	14 188
<b>Capitaux propres à la fin de la période de référence</b>	<b>23 200</b>	<b>147 620</b>	<b>136 319</b>	<b>101 500</b>	<b>65 375</b>	<b>-25 569</b>	<b>14 188</b>	<b>462 633</b>

# Annexe aux comptes annuels

---

## *Principes comptables et d'évaluation*

### **Bases**

La tenue des comptes, l'évaluation et l'établissement du bilan se réfèrent au Code des obligations, aux principes comptables suisses pour les banques, à la Loi sur les banques et à son ordonnance, aux directives de la FINMA ainsi qu'aux dispositions statutaires.

### **Principes généraux**

La Banque WIR soc. coopérative (dénommée ci-après «Banque») établit ses états financiers statutaires selon une présentation cohérente. La situation économique est représentée de telle manière que des tiers puissent se forger une opinion fiable. D'autre part la Banque, de par son statut et le fait qu'elle a plus de 2000 coopérateurs, établit et publie séparément des états financiers selon une norme comptable reconnue (boucllement individuel supplémentaire True and Fair View selon les normes comptables suisses pour les banques).

Les états financiers sont établis sur la base de la continuation des activités. La comptabilisation a lieu aux valeurs d'exploitation. Les actifs, les passifs et les affaires hors-bilan sont en principe évalués individuellement.

La tenue et la présentation des comptes sont effectuées dans la monnaie du pays (le franc suisse, CHF) et en WIR (CHW). La valeur du WIR équivaut un à un au franc suisse (1 CHW = 1 CHF).

Si des erreurs de périodes ultérieures sont découvertes durant la période en cours, celles-ci seront corrigées durant la période en cours au travers des positions ordinaires du compte de résultats. La correction par les positions «Charges extraordinaires» et «Produits extraordinaires» est admissible pour les activités hors exploitation.

Dans les annexes, les chiffres sont arrondis pour la publication. Les calculs ont cependant été effectués au moyen des chiffres non arrondis, c'est pourquoi il peut exister de petites différences d'arrondis.

## Saisie et établissement du bilan

Toutes les opérations sont inscrites dans les livres de la Banque le jour de leur conclusion et évaluées à cette date en vue de la détermination du résultat. L'évaluation des opérations conclues au comptant mais non encore exécutées est effectuée selon le principe de la date de conclusion. Les opérations conclues à terme sont inscrites dans les affaires hors bilan jusqu'à la date de règlement. Les transactions sont inscrites ensuite dans le bilan à la date de règlement.

## Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour. Les actifs monétaires sont convertis au cours du jour de la date de clôture de l'exercice et la différence de cours comptabilisée. Les différences de change entre la date de clôture et l'exécution des transactions sont portées au compte de résultats.

Les taux de change utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants:

Monnaie		2016	2015
EUR	1 EUR = CHF	1.0726	1.0859
GBP	1 GBP = CHF	1.2543	1.4765
NOK	100 NOK = CHF	11.8001	11.3168
USD	1 USD = CHF	1.0158	0.9972

## Liquidités

Les liquidités sont inscrites à la valeur nominale.

## Créances et engagements envers les banques

Les créances envers les banques sont inscrites à la valeur nominale. Les engagements envers les banques sont portés au bilan à la valeur nominale.

## Créances résultant d'opérations de financement de titres et engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les montants en espèce échangés sont portés au bilan à leur valeur nominale. Les titres transférés n'impliquent pas d'écriture au bilan lorsque la partie qui effectue le transfert conserve le droit de disposition. La revente de titres reçus est inscrite au bilan et comptabilisée comme une obligation non monétaire à la juste valeur.

## Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Ces positions sont portées au bilan à la valeur nominale.



## **Corrections de valeur pour risques de défaillance**

Des corrections de valeur pour risques de défaillance sont constituées pour tous les risques de perte perceptibles selon le principe de prudence. Il y a perte de valeur lorsqu'on peut s'attendre à ce que la valeur comptable de la créance soit inférieure au montant dû (avec prise en compte de la garantie).

Les créances compromises sont des créances pour lesquelles il est peu probable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs. Les créances compromises sont évaluées comme leurs éventuelles garanties à la valeur de liquidation, et dépréciées en tenant compte de la solvabilité du preneur de crédit. L'évaluation se fait individuellement et la perte de valeur est couverte par les corrections de valeur individuelles.

La détermination des corrections de valeur pour risques de défaillance latents se fonde sur les valeurs historiques. Le calcul est effectué individuellement selon une approche systématique.

Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécupérable ou qu'on renonce à la récupérer, elle est amortie par le débit de la correction de valeur correspondante.

Pour de plus amples informations en lien avec les correctifs de valeur pour risques de défaillance, nous nous référons au paragraphe «Explication des méthodes utilisées pour l'identification des risques de défaillance et pour la fixation des besoins en correctifs de valeur».

## **Engagements résultant des dépôts de la clientèle**

Les engagements résultant des dépôts de la clientèle sont portés au bilan à la valeur nominale.

## **Opérations de négoce et engagements résultant d'opérations de négoce**

Les opérations de négoce incluent des positions qui sont gérées de manière active pour profiter des variations de cours du marché. Lors de la réalisation d'une transaction, l'affectation est faite aux opérations de négoce et documentée en conséquence.

Les positions des opérations de négoce sont évaluées de manière générale à la juste valeur. En ce qui concerne la juste valeur, la Banque se réfère à un prix fixé sur un marché efficient et liquide ou à un prix fixé par un modèle d'évaluation. Dans les cas exceptionnels où il est impossible d'établir la juste valeur, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent selon le principe de la valeur la plus basse.

Les gains et pertes de cours résultant de la cession ou de l'évaluation sont comptabilisés dans le «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Le produit des intérêts et des dividendes découlant des portefeuilles de titres destinés au négoce est crédité à la position «Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce». Il est renoncé à la compensation du refinancement des positions des opérations de négoce avec les opérations d'intérêt.

Pour couvrir les risques dans le domaine des titres, des réserves latentes sont créées dans la position «Provisions» jusqu'à concurrence de 20% du portefeuille de négoce.

### **Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés (dérivés)**

Tous les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le résultat de l'évaluation des opérations de négoce est inscrit en résultat dans la position «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Le résultat de l'évaluation des instruments de couverture est enregistré dans le compte de compensation à la condition qu'aucune adaptation de valeur ne soit comptabilisée à l'élément couvert. Si une adaptation de valeur de l'élément couvert a lieu dans la comptabilité de couverture, l'adaptation de valeur de la couverture est inscrite dans la même position du résultat. Dans le cas de «Macro Hedges» dans les opérations d'intérêts, le solde peut être inscrit soit dans la position «Produits des intérêts et des dividendes» ou dans la position «Charges d'intérêts» en fonction de l'élément couvert.

Les opérations de couverture ne remplissant plus, ou plus que partiellement, leur fonction de couverture sont assimilées pour leur fraction excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

La Banque compense les valeurs de remplacement positives et négatives, y compris les liquidités qui y sont associées et qui ont été mises en garantie, avec une même contrepartie dans les limites prévues par des accords de compensation juridiquement valables.

### **Immobilisations financières**

Les titres à intérêt fixe acquis dans le but de les conserver jusqu'à leur échéance sont évalués selon la méthode Accrual. Les gains ou les pertes en intérêts réalisés du fait de la vente ou du remboursement des titres sont réajustés relativement à la durée résiduelle, à savoir jusqu'à leur échéance originelle.

Les autres positions dans les immobilisations financières sont évaluées à la valeur la plus basse. Pour les immeubles repris dans le cadre d'affaires de crédits et destinés à la revente, la valeur considérée est la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur de liquidation.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation allant au plus jusqu'aux coûts d'acquisition est comptabilisée si la juste valeur, tombée sous la valeur d'acquisition, est remontée par la suite. Le solde des variations de valeurs est comptabilisé dans la position «Autres charges ordinaires» ou la position «Autres produits ordinaires».

Lors de cession d'immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, le résultat réalisé est entièrement comptabilisé dans la position «Résultat des aliénations d'immobilisations financières».

## **Participations**

La position «Participations» contient des titres de participation revêtant un caractère infrastructurel pour la Banque et conservés dans un objectif de placement à long terme, indépendamment de la part ayant droit de vote. Les participations sont évaluées individuellement. La valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires, compte comme la valeur réglementaire la plus élevée.

La valeur est révisée à chaque date de clôture. Les éventuelles dépréciations supplémentaires («Impairment») doivent être comptabilisées dans le compte de résultats (position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles»). L'attribution due à la suppression (partielle) d'une perte de valeur est inscrite dans la position «Produits extraordinaires».

La position «Participations» ne contient pas de réserves latentes.

## **Immobilisations corporelles**

Les investissements en actifs immobilisés sont activés et évalués selon le principe de la valeur d'acquisition quand ils sont utilisés durant plus d'un exercice et qu'ils dépassent la limite inférieure d'activation.

Les investissements dans les immobilisations corporelles existantes sont portés à l'actif si cela accroît durablement la valeur de marché ou d'usage, ou prolonge sensiblement la durabilité et s'ils sont supérieurs à la limite inférieure d'activation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées individuellement et portées à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de fabrication. Lors d'évaluation ultérieure, les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés.

Les amortissements sont effectués sous forme d'amortissements ordinaires selon la durée d'utilisation des actifs. La stabilité des valeurs est vérifiée annuellement. Si ce contrôle révèle un changement de la stabilité ou une dépréciation, le résidu sera amorti méthodiquement jusqu'à la fin de l'utilisation ou sous forme d'amortissements extraordinaires. Les amortissements ordinaires et les éventuels amortissements extraordinaires sont comptabilisés dans le compte de résultats sous la position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles». L'attribution due à la suppression (partielle) d'une perte de valeur est inscrite dans la position «Produits extraordinaires».

La durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations corporelles est la suivante:

Immeubles, sans terrain	max. 50 ans
Mobilier et installations techniques	max. 10 ans
IT et télécommunication	max. 3 ans
Logiciels (software) créés par la Banque	max. 5 ans
Autres immobilisation corporelles	max. 5 ans

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans la position «Produits extraordinaires», les pertes à la rubrique «Charges extraordinaires».

La position «Immobilisations corporelles» contient des réserves latentes.

### **Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage**

Les emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont portés au bilan à leur valeur nominale. Les commissions contre paiement à l'avance en lien avec les prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont considérées comme des composantes d'intérêts et délimitées sur la durée des prêts respectifs («méthode Accrual»).

### **Opérations de leasing**

Les objets utilisés par la Banque en tant que preneuse de leasing dans le cadre d'un contrat de leasing d'exploitation ne sont pas activés. Les charges de leasing sont débitées dans la position «Charges d'exploitation».

Il n'existe aucune opération de leasing financier.

### **Provisions**

Une provision est constituée si un événement passé crée une obligation probable justifiée dont le montant et/ou l'échéance est incertain mais estimable.

Le montant de la provision est déterminé par une analyse de l'événement du passé ainsi que sur la base d'événements survenus après la date de clôture, si ceux-ci contribuent à éclaircir la situation. Le montant doit être estimé en fonction du risque économique quand celui-ci peut être pris en compte aussi objectivement que possible. Si le facteur temps a une influence prépondérante, le montant de la provision doit être escompté. Le montant de la provision doit correspondre à la valeur de rendement des sorties futures de liquidités. Elle a la probabilité et la fiabilité de déterminer ces sorties de trésorerie.

La sous-position «Autres provisions» contient des réserves latentes.

### **Engagements en matière de prévoyance**

Les conséquences économiques des institutions de prévoyance sur la Banque sont soit des avantages économiques, soit des engagements économiques. La détermination des effets économiques se fait en principe sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à laquelle la Banque est affiliée.

En cas de découvert, il existe un engagement économique si les conditions pour la constitution d'une provision sont données.

En cas d'excédent de couverture, il y a un avantage économique s'il est licite et envisagé d'utiliser cet excédent pour réduire les cotisations de l'employeur, de les rembourser à l'employeur ou de les utiliser en dehors des prestations réglementaires pour un autre usage économique de l'employeur.

Les cotisations de l'employeur dues vis-à-vis de l'institution de prévoyance affiliée sont comptabilisées en permanence dans le compte de résultats dans la position «Charges de personnel».

La Banque dispose d'une réserve constituée par les contributions à titre gracieux de l'employeur.

### **Impôts**

Les impôts sur le capital et le bénéfice courants sur le résultat de la période concernée et le capital déterminant sont calculés en accord avec les prescriptions fiscales. Les engagements issus d'impôts sur le capital et le bénéfice courants doivent être inscrits dans la position «Comptes de régularisation passifs».

Les impôts latents sur le bénéfice ne sont pas considérés ni saisis.

### **Réserves pour risques bancaires généraux**

La saisie au bilan se fait à la valeur nominale. Les réserves pour risques bancaires généraux sont imposées et font partie du capital propre.

### **Propres actions**

Les positions dans les propres actions sont enregistrées et présentées en poste négatif dans le capital propre.

L'achat de propres actions est généralement saisi à la date d'acquisition et à la valeur d'acquisition. Celle-ci représente en principe la juste valeur à laquelle elles peuvent être remises à la contrepartie.

L'évaluation des propres actions a lieu au prix d'acquisition moyen (méthode du coût moyen pondéré). Nous renonçons à toute adaptation de valeur.

Dans le cas d'une cession de propres actions, l'éventuelle différence réalisée entre la valeur courante et la valeur comptable sera créditée ou débitée à la position «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Le dividende sur les propres actions est crédité à la position «Réserve légale issue du bénéfice».

### **Plans de participation des collaborateurs**

La Banque offre à ces collaborateurs et à ses organes de direction la possibilité de participer selon leur intérêt au développement et au succès de la Banque par l'achat de parts ordinaires de la Banque à un prix favorable (instruments de capitaux propres authentiques). L'étendue des parts ordinaires à prix favorable est limitée au niveau de fonction des collaborateurs. Les parts ordinaires en question sont soumises à une période de blocage durant laquelle elles ne peuvent pas être vendues ni transmises.

Les membres du conseil d'administration et du directoire peuvent être dédommagés et/ou rémunérés sur leur participation au bénéfice, de manière intégrale ou partielle sous la forme de parts ordinaires de la Banque (instruments de capitaux propres authentiques). Ces parts ordinaires sont également soumises à une période de blocage durant laquelle elles ne peuvent pas être vendues ni transmises.

Les rémunérations fondées sur des parts ordinaires (réduites) doivent être, lors de l'octroi (date d'octroi), évaluées à la juste valeur des parts ordinaires et enregistrées dans la position «Charges de personnel». Les parts ordinaires proviennent du portefeuille de la Banque ou établies à cette fin.

### **Opérations hors bilan**

Les opérations hors bilan sont saisies à la valeur nominale. Des provisions sont créées pour les risques de pertes identifiables sur les passifs.

### **Modification des principes comptables et d'évaluation**

Comme l'année précédente la Banque utilise son droit, selon les dispositions transitoires au sens de l'art. 69, al. 1, OB, et présente les corrections de valeur pour risques de défaillance de manière globale en poste négatif dans les actifs durant le délai transitoire. Les tableaux en annexe aux comptes annuels ont aussi été adaptés conformément à ces dispositions transitoires.

# Annexe aux comptes annuels

---

## *Explications selon les Prescriptions comptables pour les banques*

### **Données de la société ainsi que la forme juridique et le siège de la Banque**

---

La Banque WIR (désignée ci-après «Banque») est une coopérative qui a son siège à Bâle. La Banque gère en plus de son siège à Bâle six autres succursales réparties entre Berne, Lausanne, Lugano, Lucerne, Saint-Gall et Zurich ainsi que deux agences à Coire et Sierre. Le rayon d'action géographique de la Banque s'étend sur l'ensemble du territoire national.

L'activité en WIR (CHW) et en francs suisses (CHF) concerne principalement les opérations relatives au bilan (activités relatives aux différences d'intérêts) et au trafic de paiements WIR. Des secteurs comme le négoce de devise, le marché des capitaux, les opérations d'émission et les instruments financiers dérivés ne font actuellement pas partie de l'offre de la Banque.

Les secteurs d'activités suivants influencent l'activité principale de la Banque.

#### **Opérations au bilan**

Les opérations au bilan représentent, avec les opérations de différences d'intérêts, la source principale de revenus pour la Banque durant l'année sous revue. La valeur des dépôts clients se monte à 73,0% du total du bilan. Les dépôts clients mesurés en fonction des prêts (degré de couverture des prêts) représentent 85,4%. Les prêts en CHF et WIR sont principalement couverts sur la base de crédits hypothécaires. Les biens financés sont avant tout des objets d'habitation. Les biens artisanaux et industriels sont octroyés à l'aide de crédits commerciaux couverts et non couverts.

Les opérations interbancaires sont principalement effectuées à court terme, sur une base couverte en la forme d'opérations Repo. À côté de cela, des transactions interbancaires avec des



contreparties de première qualité sont effectuées sur une base non couverte. Les opérations longues durées de la Banque sont régies par son statut de membre de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA et plus précisément par l'émission de crédits nantis.

Pour des raisons de liquidités et de placements, un portefeuille est conservé dans les immobilisations financières. Ce portefeuille est constitué à 98% d'obligations en CHF.

Dans la gestion de la structure du bilan, des swaps d'intérêts sont utilisés pour gérer les risques de variation des taux d'intérêts.

### **Opérations de commissions et de prestations de service**

La partie principale des opérations de commissions et de prestations de service est liée au trafic des paiements en WIR et CHF. Ces prestations sont utilisées par nos clients commerciaux et privés ainsi que par des corporations de droits publics et clients institutionnels.

Puisque la Banque n'est pas active dans la gestion de fortune et qu'elle ne propose des dépôts de titres que pour ses propres participations, aucune rétrocession ni commission de gestion ou encore remboursement n'est dû.

### **Opérations de négoce**

Le produit des opérations de négoce provient du propre négoce des titres, devises et instruments dérivés. Dans le marché de négoce de titres, on considère uniquement des émetteurs de première catégorie. Les positions en devises étrangères se limitent à des positions liquides sur le marché. Les opérations avec des produits dérivés se font uniquement sur une base couverte.

### **Autres secteurs d'affaires**

La Banque exerce son activité principalement dans ses propres locaux. À côté de cela, elle détient plusieurs immeubles de rendement ainsi que des immeubles destinés à la revente.

Comme prestation supplémentaire, il est accordé aux clients du trafic de paiements WIR le droit de publier des annonces dans les médias WIR contre paiement d'une taxe.

### **Principes comptables et d'évaluation**

Les principes comptables et d'évaluation sont traités dans un chapitre séparé.

# Explications sur la gestion des risques, en particulier la considération du risque de changement de taux d'intérêt, des autres risques de marché et des risques de crédit

---

## **Évaluation des risques et politique des risques**

La responsabilité des risques est attribuée au plus haut niveau de l'entreprise. Le conseil d'administration est responsable de la politique des risques et effectue régulièrement des évaluations des risques. Le conseil d'administration a évalué et approuvé l'analyse des risques lors de sa séance du 14 mars 2016. Il dispose, dans les catégories crédit, marché, liquidité et risques opérationnelles, de la compétence de décision la plus élevée. Pour l'évaluation et la surveillance des risques, il se repose sur les rapports du responsable de domaine, de l'audit interne et du responsable du risque global de la Banque, qui soumettent la Banque à une analyse systématique des risques.

## **La gestion des risques**

La gestion des risques comprend la prise en compte, la mesure, la surveillance et la gestion de tous les risques résultant de l'activité de la Banque. La gestion des risques est attribuée au niveau du directoire de la Banque et se base sur la politique des risques approuvée par le conseil d'administration. Pour les risques individuels, des limites claires sont fixées. La saisie et la surveillance est effectuée par les services compétents.

## **Risque global de la Banque**

Les risques individuels et les catégories de risques sont agrégés au niveau du risque global de la Banque et sont réconciliés avec la capacité de la Banque à supporter ces risques. L'analyse objective du risque global de la Banque est garantie par un processus de contrôle indépendant. Notre attention est particulièrement orientée sur l'absence de concentration des risques. Le contrôle des risques au niveau du portefeuille a pour but la protection des revenus récoltés ainsi que la protection de la réputation de la Banque.

## **Risques de défaillance**

Les risques de défaillance contiennent tous les engagements, à partir desquels peut résulter une perte, si les contreparties ne sont pas en mesure d'exécuter leurs obligations. Les risques de défaillance sont limités à l'aide de la répartition des risques, des exigences de qualité et des marges de couverture. L'autorisation de crédit, par laquelle la solvabilité et la capacité de crédit

sont évaluées au moyen de critères homogènes, a lieu à travers la répartition de compétences liée aux risques.

Les montants de crédits ouverts et les dépassements de limite sont surveillés de façon continue par un service compétent dans le cadre de la gestion des crédits.

La valeur des garanties est évaluée périodiquement selon la nature des sécurités. La valeur des biens immobiliers est plausibilisée en fonction des directives internes de la Banque.

La limite de nantissement est dépendante de la nature de l'objet. Un taux d'intérêt théorique minimal, en tenant compte d'un amortissement éventuel ainsi que des coûts annexes, est pris en compte lors du calcul de la tenue des charges.

Une équipe de spécialistes des questions relatives aux restructurations et aux réalisations, qui est rattachée au département juridique, est à disposition des collaborateurs des crédits pour surmonter et résoudre des cas exceptionnels et complexes. Les corrections de valeurs et les provisions sont évaluées trimestriellement et adaptées si nécessaire.

### **Risque du changement du taux d'intérêt**

La Banque est fortement engagée dans les opérations d'intérêts. Dû aux circonstances particulières des activités, il n'y a pas de risque de changement du taux d'intérêt dans le domaine WIR. Une grande importance est donnée à la gestion des opérations d'intérêts étant donnée la croissance forte et continue dans le domaine CHF. Les risques de changement du taux d'intérêt pour les opérations au bilan et du hors bilan sont surveillés et gérés de façon centrale par le comité ALM de la Banque. La gestion se fait selon la méthode du taux d'intérêt du marché et est centrée sur la valeur actualisée des capitaux propres. Le comité ALM dispose à cet effet de logiciels modernes pour effectuer les calculs et les tests de stress, ainsi que de spécialistes externes. Des dérivés sur intérêts sont également utilisés pour la gestion des risques d'intérêts.

### **Autres risques de marché**

Les autres risques de marché, concernant avant tout le négoce, sont restreints grâce à des limites et sont surveillés en conséquence. La surveillance des positions de négoce se fait quotidiennement.

### **Risques de liquidité**

La capacité de paiement est surveillée et assurée quotidiennement dans les limites des dispositions légales bancaires. La Banque détient, en plus des placements bancaires à court terme, CHF 108 mio d'obligations Repo dans les immobilisations financières comme réserves de liquidité. Les actions propres de la Banque sont régulièrement contrôlées quant à leur potentiel de négociabilité sur le marché.

## **Risques opérationnels**

Les risques opérationnels sont définis comme des «risques de pertes induits par l'inadéquation ou le défaut de procédures internes, d'individus et de systèmes ou par des événements externes». Ils sont gérés à l'aide de règlements internes, de directives concernant l'organisation, de manuels de travail ainsi par des contrôles internes. Le responsable de la sécurité contrôle et évalue régulièrement les risques opérationnels et rapporte la situation actuelle des risques au conseil d'administration. La révision interne ainsi que le contrôle des risques vérifient régulièrement le système de contrôle interne et établissent directement un rapport au conseil d'administration. Le service légal interne est responsable pour la limitation et le traitement des risques juridiques.

## **Compliance et risques juridiques**

Le directoire et la fonction de compliance s'assurent que les activités sont en adéquation avec les dispositions réglementaires et les devoirs de diligence pour un intermédiaire financier. Ces fonctions sont responsables de la surveillance du respect des exigences et des développements effectué par l'autorité prudentielle, par le législateur ou toute autre organisation responsable. De plus ils sont responsables de l'adaptation et du respect des directives et règlements en fonction des développements réglementaires.

## **Comité d'audit et de risque**

Le comité d'audit et de risque (CAR) soutient le conseil d'administration dans l'exécution de ses obligations prudentielles selon la Circ-FINMA 2008/24 «Surveillance et contrôle interne» ainsi que selon la loi, les statuts et les règlements internes. Le comité surveille et statue sur l'intégrité des états financiers, les contrôles internes dans le cadre des rapports financiers ainsi que sur l'efficacité de l'organe de révision et sa collaboration avec l'audit interne.

Le conseil d'administration est informé régulièrement par le président du CAR des décisions et des réflexions prises par le CAR. Le CAR établit annuellement un rapport sur son activité à l'attention du conseil d'administration, qui en discute et l'utilise comme base de décision.

## **Autoévaluation du conseil d'administration et du comité d'audit et de risque**

Autant le conseil d'administration que le comité d'audit et de risque effectuent annuellement une autoévaluation selon la circ.-FINMA 2008/24.

# Explications sur les méthodes employées pour l'identification des risques de défaillance et pour la fixation des besoins en corrections de valeur

---

Grâce à un système de rating reconnu, la Banque assure une politique d'octroi de crédit adaptée aux risques. La surveillance des risques de défaillance est assurée pendant toute la durée du crédit par une actualisation continue du rating ainsi que par une communication régulière avec la clientèle. Le système de rating comprend treize classes de notation. Avec ce système, les risques peuvent être estimés lors de l'octroi du crédit sur la base des pertes moyennes attendues.

La Banque classe toutes les créances dans treize classes de notation. Les créances de la classe 13 sont considérées comme compromises et une correction de valeur individuelle est établie. Pour les classes 9, 10, 11 et 12, des corrections de valeurs pour risques de défaillance latents sont constituées en plus. Celles-ci se basent sur des valeurs historiques par classe de notation et sont calculées sur une base individuelle.

Les intérêts (y.c. intérêts courus) ainsi que les commissions échus ne sont pas considérés comme revenus d'intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et commissions, échus depuis plus de 90 jours, mais impayés. Les intérêts échus sont définis selon le principe brut.

Dans le cas de crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme échus si la limite de crédit est dépassée depuis 90 jours.

# Explications sur l'évaluation des couvertures, en particulier sur les critères importants pour la détermination des valeurs vénales et d'avance

---

Lors de l'estimation des garanties en relation avec les créances hypothécaires principalement gagées par des biens immobiliers, la Banque se base sur des dispositions internes en adéquation avec les directives de l'Association suisse des banquiers. Pour la détermination des valeurs vénales et des valeurs d'avance, différentes valeurs sont prises en compte en fonction du type d'objets nanti. La Banque utilise les bases suivantes pour ses objets principaux:

Type d'objet	Base pour la valeur d'avance
Logement en propriété à usage propre	Valeur de marché
Immeubles de rapport	Valeur de rendement
Immeubles commerciaux à usage propre	Valeur de rendement
Terrains à bâtir	Valeur de marché

La valeur d'avance se monte au maximum à la valeur de marché. Pour chaque objet, il a été convenu de taux d'avance maximaux.

Les biens gagés sont évalués à la valeur de liquidation en cas de créances compromises.

La valeur des biens gagés est revue de façon adéquate dans le cadre des directives de la Banque concernant les renouvellements de crédit.

# Explications sur la politique de la Banque lors de l'emploi d'instruments financiers dérivés ainsi que lors de l'application du Hedge Accounting

---

## Politique d'entreprise en matière d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce avec des instruments financiers dérivés a lieu exclusivement par le biais de négociants spécialement formés. La Banque n'exécute aucun Market-Making. Le négoce pour le propre compte de la Banque se fait autant avec des produits standardisés qu'avec des produits OTC, principalement dans des instruments en lien avec les intérêts, les devises et les titres de participation/indices. Aucun négoce n'est fait sur des dérivés en relations avec des crédits.

Les instruments financiers dérivés sont principalement utilisés par la Banque dans le cadre de sa gestion des risques, selon les indications du conseil d'administration (stratégie et politique des risques), pour s'assurer contre les risques liés aux intérêts, aux devises étrangères ainsi que pour des risques liés à des transactions futures. Les transactions sont effectuées exclusivement avec des contreparties externes.

## Application du Hedge Accounting

La Banque utilise le Hedge Accounting principalement en relation avec les activités suivantes:

Activité de base	Moyen d'assurance
Risques de changement du taux d'intérêt à partir de créances et engagements sensibles aux taux dans les comptes de la Banque	Swaps sur taux d'intérêt

## Mise en commun de groupes d'instruments financiers

Une partie des positions sensibles aux taux d'intérêts dans les comptes de la Banque (principalement les créances et engagements envers les clients ainsi que les créances hypothécaires) est groupée par devises en fonction de leurs obligations en termes d'intérêts et est couverte à l'aide de Macro-Hedges.



## **Lien économique entre les opérations de base et les opérations de couverture**

À partir du moment où un instrument financier est défini comme instrument de couverture, la Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Elle documente en particulier les buts et stratégie de la gestion du risque pour la transaction de couverture ainsi que les méthodes visant à s'assurer de l'efficacité de la relation de couverture. La relation économique entre l'opération de base et celle de couverture doit être évaluée de façon prospective et de façon continue dans le cadre d'un test d'efficacité permettant d'observer l'évolution de la valeur et la corrélation entre les deux opérations.

## **Mesure de l'efficacité**

Une couverture est considérée comme efficace, si elle remplit les critères suivants:

- L'efficacité de la couverture est évaluée lors de l'initiation de la transaction et pendant la durée de la couverture de celle-ci.
- Il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et celle de couverture.
- Les modifications de valeur de la transaction sous-jacente et de la transaction de couverture sont opposées en termes de risque couverts.

## **Inefficacité**

Dès qu'une transaction de couverture ne remplit plus les critères d'efficacité, elle est considérée comme une opération de négoce et l'effet de la partie non efficace est comptabilisé dans la position «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Dans le compte de résultat 2016, aucun effet lié à une inefficacité des transactions de couvertures n'est à noter.

# **Explications sur les événements majeurs après la date de clôture**

---

Aucun événement susceptible d'influencer sensiblement le patrimoine, la situation financière et le résultat de la Banque ne s'est produit après la date de clôture.

# Tables annexes

## 01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

en CHF 1000		
	Année de référence	Année précédente
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension*	118 000	30 000
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	117 998	29 999
- dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	0	0

\* Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

## 02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

### 2.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan

en CHF/CHW 1000				
Nature des couvertures	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couvertures	Total
<b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
Créances sur la clientèle CHW	35 781	97 506	43 745	177 031
Créances sur la clientèle CHF	611 577	103 346	68 425	783 348
<b>Créances hypothécaires CHW</b>				
- Immeubles d'habitations	430 929			430 929
- Immeubles commerciaux	1 447			1 447
- Immeubles artisanaux et industriels	207 728			207 728
- Autres	18 432			18 432
<b>Créances hypothécaires CHF</b>				
- Immeubles d'habitations	1 974 636			1 974 636
- Immeubles commerciaux	15 168			15 168
- Immeubles artisanaux et industriels	841 782			841 782
- Autres	90 225			90 225
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>	<b>année de référence</b>	<b>200 852</b>	<b>112 170</b>	<b>4 540 727</b>
	<b>année précédente</b>	<b>206 560</b>	<b>129 470</b>	<b>4 499 769</b>

Conformément à l'article 69, al. 1 de l'Ordonnance sur les banques (OB), la Banque fait usage de son droit durant la phase transitoire à inscrire globalement à l'actif les corrections de valeurs pour risques de défaillance. Dès lors, il a été renoncé à la présentation des prêts après compensation avec les corrections de valeurs selon la table mentionnée ci-dessus.

#### Hors bilan

Engagements conditionnels	2 276	4 341	536	7 153
Engagements irrévocables	103 036		12 636	115 672
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			4 176	4 176
<b>Total du hors bilan</b>	<b>année de référence</b>	<b>105 312</b>	<b>4 341</b>	<b>17 348</b>
	<b>année précédente</b>	<b>104 047</b>	<b>6 434</b>	<b>128 063</b>

## 2.2 Présentation des créances compromises

en CHF/CHW 1000

		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés*	Montant net	Corrections de valeur individuelles
<b>Créances compromises</b>	année de référence	125 003	106 757	18 246	18 246
	année précédente	104 166	92 049	12 117	12 117

\* Dette/valeur de réalisation par client: le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte

Le montant brut des créances compromises a augmenté. Le montant net a augmenté fortement par rapport au résultat net de l'exercice précédent en raison d'une position individuelle ayant passé de KCHF 6 130 ou 50,6% à KCHF 18 246. Ce montant est totalement couvert par des corrections de valeurs.

## 03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

en CHF 1000

<b>Actifs</b>	Année de référence	Année précédente
<b>Opérations de négoce</b>	<b>222 717</b>	<b>167 669</b>
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	115 130	71 752
- dont cotés	115 130	71 752
Titres de participation	107 587	95 917
<b>Total des actifs</b>	<b>222 717</b>	<b>167 669</b>
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	53 263	33 685

## 04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

en CHF 1000

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
<b>Instruments de taux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 355</b>	<b>500 000</b>
- Swaps	0	0	0	0	1 355	500 000
<b>Titres de participation/indices</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 851</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Futures *	0	0	11 851	0	0	0
<b>Total avant prise en compte des contrats de netting</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 851</b>	<b>0</b>	<b>1 355</b>	<b>500 000</b>
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0	0	0	1 355	500 000
	<b>Année de référence</b>	<b>Année précédente</b>				
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24 926</b>	<b>0</b>	<b>5 937</b>	<b>750 000</b>
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0	0	0	5 937	750 000

\* Valeur boursière

		Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
<b>Total après prise en compte des contrats de netting</b>	<b>Année de référence</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Année précédente</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Répartition selon les contreparties</b>		Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
<b>Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)</b>	<b>Année de référence</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Année précédente</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 05 Répartition des immobilisations financières

en CHF 1000

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
<b>Titres de créance</b>	<b>151 575</b>	<b>164 858</b>	<b>158 937</b>	<b>171 732</b>
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	141 553	154 836	148 302	160 887
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	10 022	10 022	10 635	10 845
<b>Titres de participation</b>	<b>3 475</b>	<b>3 687</b>	<b>3 475</b>	<b>3 687</b>
- dont participations qualifiées*	0	0	0	0
<b>Immeubles</b>	<b>15 729</b>	<b>20 292</b>	<b>15 729</b>	<b>20 292</b>
<b>Total</b>	<b>170 778</b>	<b>188 837</b>	<b>178 140</b>	<b>195 711</b>
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	107 760	119 798	113 732	125 415

\* En cas de détention de 10% au moins du capital ou des voix

## Répartition des contreparties selon la notation

en CHF 1000

Titres de créance: valeurs comptable	Année de référence	Aaa-Aa3	A1-A3	Baa1-Baa3	Ba1-B3	inférieur à B3	sans notation
		<b>83 654</b>	<b>18 788</b>	<b>10 022</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39 111</b>

La Banque se base sur les classes de rating de Moody's. Pour quelques cas, les ratings de Standards & Pooors ont été utilisés et convertis selon la table de concordance de l'Autorité fédérale de surveillance FINMA.

## 06 Présentation des participations

en CHF 1000

	Année de référence							Valeur comptable à la fin de l'année de référence
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	
<b>Autres participations</b>								
- sans valeur boursière	12 683	15	12 668	0	1 028	0	0	13 696
<b>Total des participations</b>	<b>12 683</b>	<b>15</b>	<b>12 668</b>	<b>0</b>	<b>1 028</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 696</b>

## 07 Indication des entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Capital social (en CHF 1000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe (en CHF 1000)	Détention indirecte (en CHF 1000)
<b>Comptabilisé sous participations</b>						
EFIAG - Emissions- und Finanz AG, Bâle	Centrale d'émission	5 164	19	19	961	0
IG Leasing AG, Dietlikon	Leasing de biens d'investissements	1 500	50	50	750	0
LUWIRA Messe AG, Lucerne	Organisateur de salons	300	30	30	90	0
WIR Messe AG, Zurich	Organisateur de salons	500	10	10	50	0
WIR Wirtschaftsring AG, Bâle	Aucune activité commerciale	100	100	100	100	0

## 08 Présentation des immobilisations corporelles

en CHF 1000

	Année de référence								Valeur comptable à la fin de l'année de référence
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	
Immeubles à l'usage de la Banque	36 992	19 528	17 464	14 178	756	0	514	0	31 884
Autres immeubles	42 509	9 615	32 894	-14 178	0	826	635	0	17 256
Software acquis séparément ou développés à l'interne	22 227	16 804	5 423	-616	12 851	0	41	0	17 617
Autres immobilisations corporelles	1 574	1 293	281	616	1 601	176	134	0	2 188
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>103 303</b>	<b>47 241</b>	<b>56 062</b>	<b>0</b>	<b>15 208</b>	<b>1 002</b>	<b>1 323</b>	<b>0</b>	<b>68 944</b>

### Leasing opérationnel

	Leasing opérationnel	Contrat de location à long terme	Total	Année de référence en CHF 1000
Total des engagements de leasing non-inscrits au bilan	813*	1 858	2 671	

### Structure des échéances

	Leasing opérationnel	Contrat de location à long terme	Total
Échu dans un délai de 12 mois	371	647	1 017
Échu entre 12 mois à 5 ans	443	1 211	1 654
Échu après 5 ans	0	0	0

\* dont KCHF 813 peuvent être dénoncés dans un délai d'une année

## 10 Répartition des autres actifs et autres passifs

en CHF 1000

	Autres actifs		Autres passifs	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Compte de compensation	56	3 108	0	0
Compte d'ordre	860	4	1 849	1 702
Impôts indirects	1 538	1 399	2 459	1 510
<b>Total</b>	<b>2 454</b>	<b>4 511</b>	<b>4 308</b>	<b>3 212</b>

## 11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

en CHF 1000

Actifs nantis/cédés	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Créances sur les banques	270	270
Créances hypothécaires (créances hypothécaires mises en gage ou cédées auprès de centrales de lettres de gage)	801 176	557 400
<b>Actifs sous réserve de propriété</b>	<b>801 446</b>	<b>557 670</b>

Il n'existe actuellement aucun actif faisant l'objet d'une réserve de propriété.

**12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions**

en CHF 1000		
	Année de référence	Année précédente
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 902	2 082
<b>Total</b>	<b>1 902</b>	<b>2 082</b>

L'institution de prévoyance du personnel de la Banque WIR détient 3 999 parts ordinaires de la Banque WIR soc. coopérative.

**13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance**

**a) Réserves de contributions de l'employeur (RCE)**

en CHF 1000							
RCE	Valeur nominale à la fin de l'année de référence	Renonciation d'utilisation à la fin de l'année de référence	Montant net à la fin de l'année de référence	Montant net à la fin de l'année précédente	Influence de la RCE sur les charges de personnel		
					Année de référence	Année précédente	
Institutions de prévoyance	1 190	0	1 190	1 277	0	0	

Il a été renoncé à une activation de la réserve de contribution de l'employeur de KCHF 1 190 auprès de la Caisse de pension de la Banque WIR, à Bâle. Durant l'année de référence, il n'y a eu aucune écriture comptabilisée dans les charges de personnel.

**b) Présentation de l'avantage/l'engagement économique et des charges de prévoyance**

en CHF 1000							
	Excédent/insuffisance de couverture à la fin de l'année de référence	Part économique de la banque/du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		Année de référence	Année précédente			Année de référence	Année précédente
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	0	0	0	0	613	613	607
Plans de prévoyance avec excédent	972	0	0	0	2 338	2 338	2 158
<b>Total</b>	<b>972</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 951</b>	<b>2 951</b>	<b>2 764</b>

La Banque WIR soc. coopérative assure ses collaborateurs selon deux plans de prévoyance.

Plan de prévoyance avec excédent:

Les collaborateurs de la Banque WIR soc. coopérative ayant atteint leur 25<sup>ème</sup> année révolue, sont assurés à la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque WIR, à Bâle, jusqu'au plafonnement de la rente. Ne sont pas concernés par ce plan, les employés avec un contrat de travail déterminé jusqu'à 3 mois ou à temps partiel. Il s'agit ici d'un plan à primauté des cotisations. Les principes comptables pour les institutions de prévoyance selon les Swiss GAAP FER 26 sont appliqués. Les éventuels risques sont réassurés auprès de compagnies d'assurances. Le degré de couvert à la fin de l'année précédente était de 101,3% resp. KCHF 972. Puisque l'excédent revient entièrement à l'employé, il ne résulte dès lors aucun avantage économique.

Les prestations non-couvertes par la caisse de pension de la Banque WIR (part excédentaire) sont assurées via un plan de prévoyance séparé auprès d'une compagnie d'assurance.

Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance:

Les collaborateurs cadres sont, à partir d'un certain salaire annuel, assurés en plus par une couverture d'assurance complète auprès d'une compagnie d'assurance suisse.

## 15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire en cours

en CHF 1000

Émetteur		Taux d'intérêt moyen pondéré	Echéances	Montant
Emprunts de lettres de gages auprès de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA, Zurich	Non subordonné	1,58%	2017 - 2033	557 400
Banque WIR société coopérative, Bâle				
- Placement privé, année d'émission 2011, Coupons 3,75%	Subordonné sans clause PONV		2021	10 000
- Placement privé, année d'émission 2011, Coupons 3,75%	Subordonné sans clause PONV		2021	5 000
EFIAG - Emissions- und Finanz AG, Bâle				
- Emprunt obligataire, année d'émission 2016, Coupons 0,525%	Non subordonné		2021	35 000
<b>Total</b>				<b>607 400</b>

### Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours:

en CHF 1000

Émetteur	D'ici une année	>1 - ≤ 2 ans	>2 - ≤ 3 ans	>3 - ≤ 4 ans	>4 - ≤ 5 ans	> 5 ans	Total
Banque WIR société coopérative, Bâle	0	0	0	0	15 000	0	15 000
EFIAG Emissions- und Finanz AG, Basel	0	0	0	0	35 000	0	35 000
Emprunts de lettres de gages auprès de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA, Zurich	111 700	0	143 000	25 000	42 300	235 400	557 400
<b>Total</b>	<b>111 700</b>	<b>0</b>	<b>143 000</b>	<b>25 000</b>	<b>92 300</b>	<b>235 400</b>	<b>607 400</b>

## 16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

en CHF 1000

	État à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour risques de défaillance	66	0	-66	0	0	0	0	0
Autres provisions	101 220	0	66	0	0	5 400	4 120	102 567
<b>Total des provisions</b>	<b>101 286</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 400</b>	<b>4 120</b>	<b>102 567</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux*</b>	<b>91 500</b>					<b>10 000</b>		<b>101 500</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays**</b>	<b>24 077</b>	<b>254</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 235</b>	<b>4 428</b>	<b>0</b>	<b>29 486</b>
- dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	12 117							18 246
- dont corrections de valeur pour les risques latents	11 960							11 240

\* Les réserves pour risques bancaires généraux sont fiscalisées.

\*\* La Banque WIR fait usage de son droit pour la phase transitoire conformément à l'article 69, al. 1 de l'Ordonnance sur les banques (OB). De ce fait les corrections de valeurs pour risques de défaillance sont inscrites globalement en position négative à l'actif.

## 17 Présentation du capital social

en CHF 1000

Capital social	Année de référence			Année précédente		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	23 200	1 160 000	21 100	19 000	950 000	18 684
- dont libéré	23 200	1 160 000	21 100	19 000	950 000	18 684
<b>Total du capital social</b>	<b>23 200</b>	<b>1 160 000</b>	<b>21 100</b>	<b>19 000</b>	<b>950 000</b>	<b>18 684</b>
Capital autorisé	1 200	60 000	600	316	15 800	0
- dont augmentations de capital effectuées	400	20 000	200	316	15 800	0

En sus de l'augmentation du capital ordinaire de 190 000 parts ordinaires, l'assemblée générale a approuvé une augmentation du capital pour une émission de 60 000 parts ordinaires au maximum.

La Banque, s'appuyant sur la décision de l'assemblée générale, a émis 20 000 parts ordinaires durant l'exercice de référence. Les titres restants doivent être émis dans un délai de deux ans à partir de la décision de l'assemblée générale, sinon la décision est considérée comme nulle et non avenue.

Durant l'année de référence, la Banque WIR soc. coopérative, s'appuyant sur la décision de l'assemblée générale, a émis 210 000 parts ordinaires qui ont été comptabilisées à titre de parts propres et affectées de manière conforme.

## 18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes

en CHF 1000

	Nombre droits de participation		Valeur droits de participation	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Membres du conseil d'administration	90	913	37	404
Membres des organes de direction	543	834	241	361
Collaborateurs	3338	5111	1479	2213
<b>Total</b>	<b>3971</b>	<b>6858</b>	<b>1757</b>	<b>2979</b>

La participation au bénéfice des membres du conseil d'administration est versée en parts ordinaires de la Banque WIR soc. coopérative. De plus, les membres du conseil d'administration et le directoire (organe de direction) ont la possibilité de percevoir une partie de leur rémunération et traitement sous la forme de parts ordinaires de la Banque WIR soc. coopérative. Ces dernières sont distribuées à la Fair Value et ont une durée de blocage de 10 ans.

La participation au bénéfice des membres du directoire et des collaborateurs est également distribuée sous la forme de parts ordinaires à la Fair Value. Ces dernières sont bloquées pour une durée de 5 ans.

Les collaborateurs ainsi que le directoire ont la possibilité, une fois par année, d'acquiescer à la Fair Value des parts ordinaires de la Banque avec une réduction de 50%. L'étendue de la réduction sur les parts ordinaires est réglée en fonction du niveau hiérarchique des collaborateurs. Les parts ordinaires acquises avec une réduction sont bloquées pour une durée de 5 ans.

Durant la durée du blocage, les parts ordinaires ne peuvent être transférés ni vendues.

La Fair Value sur la part propre des parts ordinaires distribuées est comptabilisée via les charges de personnel.

## 19 Indication des créances et engagements envers les parties liées

en CHF 1000

	Créances		Engagements	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Sociétés du groupe			108	108
Affaires d'organes*	86882	87745	5897	5679
Autres parties liées**			70	68

Il n'existe aucune opération hors bilan significatives envers des parties liées.

\* Les collaborateurs de la Banque WIR bénéficient des conditions usuelles sur le marché pour les affaires actives, passives et prestations de services.

\*\* La Fondation de prévoyance «Terzo Vorsorgestiftung der WIR Bank» ainsi que la Fondation de libre passage de la Banque WIR constituent les autres parties liées de la Banque WIR. Dans cette table sont présentés uniquement les comptes d'exploitation. Les avoirs de prévoyance, appartenant économiquement aux clients de la prévoyance, sont inscrits au bilan sous les engagements résultant des dépôts de la clientèle.

## 21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

### État et transactions des propres parts au capital

Valeur (SIN)	Désignation
263554 (CH0002635545)	Part ordinaire Banque WIR soc. coopérative
31699415 (CH0316994518)	Part ordinaire Banque WIR soc. coopérative

en CHF

	Nombre	o-Prix de transaction
Solde initial	8654	
Achat	174770	403,85
Vente	116379	415,64
<b>Solde final</b>	<b>67045</b>	

Propres parts ordinaires émises en lien avec des rémunérations en parts ordinaires («en actions»)  
aucune

Instruments de capitaux propres de la banque détenus par le biais de filiales, des coentreprises, des entreprises associées et par des fondations proches  
aucune

Il n'y a aucun engagement conditionnel lié aux propres titres de participation aliénés et acquis. Tant au début qu'à la fin de l'exercice de référence, aucun propre titre de participation n'a été réservé pour un usage particulier.

Concernant la composition du capital propre, nous vous renvoyons au tableau 17 «Présentation du capital social». Il n'y a pas de droits spéciaux et de restrictions liés aux parts ordinaires.

Toutes les transactions avec des participants, en leur qualité de participants, sont effectuées au moyen de «Liquidités». Les répartitions selon les plans de participation des collaborateurs qui font entièrement ou partiellement partie du salaire sont exclues de ce principe. Celles-ci sont comptabilisées dans les charges du personnel. Les parts ordinaires requises pour cela ont été prises des propres parts de la Banque et n'ont pas été émises à nouveau. Les réserves légales issues du bénéfice et du capital, tant qu'elles ne dépassent pas de manière cumulée les 50% du capital social nominal, n'osent être attribuées qu'à la couverture de pertes ou à des mesures permettant à l'entreprise de se maintenir en période difficile, d'éviter le chômage ou d'en atténuer les conséquences. Le montant des réserves non distribuables s'élève à CHF 11,6 mio au 31 décembre 2016. Il n'existe aucune limitation statutaire de distribution pour les réserves facultatives. Demeurent réservées les dispositions en matière de fonds propres.



## 23 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

en CHF 1000

	À vue	Dénouable	Échu				Total		
			d'ici 3 mois	entre 3 et 12 mois	entre 12 mois et 5 ans	après 5 ans		immobilisé	
<b>Actifs/instruments financiers</b>									
Liquidités	212 065						212 065		
Créances sur les banques	32 542				70 000		102 542		
Créances sur la clientèle CHW		160 495		207	15 690	639	177 031		
Créances sur la clientèle CHF	10 546	653 833	4 258	51 901	56 756	6 053	783 348		
Créances hypothécaires CHW		462 524	1 240	200	194 506	65	658 535		
Créances hypothécaires CHF	3 346	338 745	116 376	510 355	1 433 158	519 833	2 921 813		
Opérations de négoce	222 717						222 717		
Immobilisations financières	13 496		10 006		18 004	113 543	15 729	170 778	
Provisions pour risques de défaillance								-29 486	
<b>Total</b>	<b>Année de référence</b>	<b>494 712</b>	<b>1 615 597</b>	<b>131 880</b>	<b>562 664</b>	<b>1 788 114</b>	<b>640 133</b>	<b>15 729</b>	<b>5 219 344</b>
	Année précédente	443 179	1 664 716	204 240	384 508	1 861 856	562 663	20 292	5 117 375
<b>Fonds étrangers/instruments financiers</b>									
Engagements envers les banques	533	100	33 000	80 000	10 000			123 633	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres			118 000					118 000	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle CHW		770 563						770 563	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle CHF	360 592	2 473 308	25 605	59 752	160 603	25 474		3 105 335	
Emprunts et prêts des lettres de gage				111 700	260 300	235 400		607 400	
<b>Total</b>	<b>Année de référence</b>	<b>361 125</b>	<b>3 243 971</b>	<b>176 605</b>	<b>251 452</b>	<b>430 903</b>	<b>260 874</b>	<b>0</b>	<b>4 724 930</b>
	Année précédente	312 618	3 066 120	194 643	386 039	453 094	276 760	0	4 689 273

## 28 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels

en CHF 1000

	Année de référence	Année précédente
Engagements de couverture de crédit et similaires	515	515
Garanties de prestation de garantie et similaires	6 638	9 366
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>7 153</b>	<b>9 881</b>

## 32 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

### a) Répartition selon les secteurs d'activités (selon l'organisation de la Banque/du groupe financier)

en CHF 1000

Domaines d'affaires	Année de référence	Année précédente
- Négoce	6 395	-5 313
- Négoce avec des parts ordinaires	897	1 141
<b>Total du résultat de négoce</b>	<b>7 292</b>	<b>-4 172</b>

### b) Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur

en CHF 1000

Résultat de négoce provenant des:	Année de référence	Année précédente
- instruments de taux (y c. les fonds)	-256	-738
- titres de participation (y c. les fonds)	5 997	1 908
- devises	1 552	-5 343
<b>Total du résultat de négoce</b>	<b>7 292</b>	<b>-4 172</b>

### 33 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Durant l'année 2016, la Banque a dû payer des intérêts négatifs sur les comptes de transactions auprès d'autres banques pour un montant de KCHF 36. La Banque a pu encaisser des entrées liées aux intérêts négatifs pour un montant de KCHF 424 dans les placements monétaires et les affaires de mise en pension (affaires interbancaires et clients institutionnels).

### 34 Répartition des charges de personnel

en CHF 1000		
	Année de référence	Année précédente
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et les allocations supplémentaires)	28 535	24 079
- dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	895	2 153
Prestations sociales	5 044	4 731
Autres charges de personnel	1 573	1 467
<b>Total charges de personnel</b>	<b>35 152</b>	<b>30 277</b>

### 35 Répartition des autres charges d'exploitation

en CHF 1000		
	Année de référence	Année précédente
Coût des locaux	1 370	1 800
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	6 841	5 546
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	1 483	640
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	283	285
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	272	275
- dont pour d'autres prestations de service	11	10
Autres charges d'exploitation	15 063	9 818
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>25 040</b>	<b>18 089</b>

### 36 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

Les revenus extraordinaires de plus de CHF 9,9 mio concernent principalement:

- CHF 5,6 mio de gain sur la vente d'un bien immobilier.
- CHF 4,1 mio de transfert d'intérêts échus dans le cadre de la conversion relative à la déduction des ajustements des positions actives.

Les charges extraordinaires de plus de CHF 9,9 mio concernent principalement:

- CHF 4,3 mio d'attribution aux réserves latentes (réserves de fluctuation fiscalement agréées) pour les risques de crédit.
- CHF 1,0 mio d'attribution aux réserves latentes (réserves de fluctuation fiscalement agréées) pour les titres.
- CHF 4,1 mio de transfert d'intérêts échus dans le cadre de la conversion relative à la déduction des ajustements des positions actives.

### 39 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

en CHF 1000		
	Année de référence	Année précédente
Charges relatives aux impôts courants	5 319	5 014
<b>Total Impôts</b>	<b>5 319</b>	<b>5 014</b>
Taux d'imposition moyen sur la base du résultat opérationnel	16,8%	19,1%

Il n'existe pas de reports de pertes sur les impôts qui ont une influence sur le revenu liés aux impôts.

## 40 Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités

### Exigences en matière de fonds propres

	Année de référence	Année précédente	
<b>Fonds propres pris en compte</b>	<b>530 920</b>	<b>465 572</b>	
Fonds propres de base durs (CET1)	449 392	381 759	
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)	0	0	
Fonds propres de base (T1)	449 392	381 759	
Fonds propres complémentaires (T2)	81 527	83 813	
<b>Fonds propres nécessaires (fonds propres minimaux)</b>	<b>Approche utilisée</b>	<b>274 304</b>	<b>253 982</b>
Risques de crédit	Approche standard suisse	208 591	203 087
Risques sans contrepartie	Approche standard suisse	28 037	23 493
Risques de marché	Approche De-Minimis	32 740	24 266
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	12 438	12 107
(-) Déductions des fonds propres minimaux nécessaires	Approche standard suisse	-7 504	-8 970
<b>Ratios de fonds propres</b>			
Ratio des fonds propres de base durs (ratio CET1)	13,11%	12,02%	
Ratio des fonds propres de base (ratio T1)	13,11%	12,02%	
Ratio en matière de fonds propres réglementaires (Tier 1 & Tier 2)	15,48%	14,66%	
<b>Exigences CET1 (selon les standards minimaux de Bâle)</b>	<b>7,75%</b>	<b>7,81%</b>	
- Volant de fonds propres	2,50%	2,50%	
- Volant anticyclique	0,75%	0,81%	
<b>CET1 disponible après déduction des exigences en matière d'AT1 et de T2</b>	<b>11,61%</b>	<b>10,52%</b>	
<b>Objectif en matière de fonds propres CET1 (selon OFR)</b>	<b>8,15%</b>	<b>8,21%</b>	
<b>CET1 disponible</b>	<b>11,51%</b>	<b>10,42%</b>	
<b>Objectif en matière de fonds propres T1 (selon OFR)</b>	<b>9,75%</b>	<b>9,81%</b>	
<b>Tier 1 disponible</b>	<b>13,11%</b>	<b>12,02%</b>	
<b>Objectif pour les fonds propres de base (selon OFR)</b>	<b>11,95%</b>	<b>12,01%</b>	
<b>Fonds propres réglementaires disponibles</b>	<b>15,48%</b>	<b>14,66%</b>	

### Leverage Ratio

<b>Leverage Ratio</b>	<b>8,40%</b>	<b>7,33%</b>
Fonds propres de base (CET1 + AT1)	449 392	383 368
Engagement global	5 347 880	5 229 786

### Liquidity Coverage Ratio

<b>Ratio pour la liquidité à court terme LCR</b>	<b>133,41%</b>	<b>121,50%</b>
Moyenne 1 <sup>er</sup> trimestre	146,41%	120,74%
Moyenne 2 <sup>e</sup> trimestre	140,00%	98,99%
Moyenne 3 <sup>e</sup> trimestre	133,46%	127,14%
Moyenne 4 <sup>e</sup> trimestre	116,17%	140,93%
<b>Actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>	<b>303 036</b>	<b>265 510</b>
Moyenne 1 <sup>er</sup> trimestre	312 770	259 124
Moyenne 2 <sup>e</sup> trimestre	321 851	231 177
Moyenne 3 <sup>e</sup> trimestre	287 528	263 471
Moyenne 4 <sup>e</sup> trimestre	289 996	308 268
<b>Flux nets de trésorerie</b>	<b>227 146</b>	<b>218 531</b>
Moyenne 1 <sup>er</sup> trimestre	213 628	214 612
Moyenne 2 <sup>e</sup> trimestre	229 887	233 547
Moyenne 3 <sup>e</sup> trimestre	215 438	207 229
Moyenne 4 <sup>e</sup> trimestre	249 630	218 735

# Rapport de l'organe de révision

---

*À l'assemblée générale de la  
Banque WIR soc. coopérative, Bâle*

## Rapport relatif aux comptes annuels

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons examiné les comptes annuels de la Banque WIR soc. coopérative, arrêtés au 31 décembre 2016 comprenant le bilan, le compte des résultats, la présentation de l'état des capitaux propres et les annexes.

### **Responsabilité du conseil d'administration**

Le conseil d'administration assume la responsabilité de l'élaboration des comptes annuels en conformité avec les dispositions de la loi et les statuts. Cette responsabilité comprend l'organisation, l'implémentation et le maintien d'un système interne de contrôle en relation avec l'établissement des comptes annuels se devant de ne point comporter d'anomalies significatives, conséquences d'indications inexactes dues à des violations ou des erreurs. Ceci étant, le conseil d'administration est responsable du choix quant à l'application de méthodes comptables adéquates ainsi qu'aux critères d'évaluation appropriés.

### **Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre vérification, à émettre une appréciation sur les comptes annuels. Nous avons procédé à notre vérification en conformité avec la loi suisse et les normes de révision reconnues en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Une vérification comporte la réalisation de sondages et d'appréciations des éléments probatoires des valeurs et indications fournies par les comptes annuels. Le mode de vérification est laissé au libre choix des réviseurs. Il comprend une évaluation des risques d'anomalies significatives dans les comptes annuels, conséquences de violations ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'examineur tient compte du système interne de contrôle, ceci dans la mesure où ce dernier présente une importance pour l'élaboration des comptes annuels, pour déterminer les circonstances de la révision, non pas

cependant pour fournir une opinion sur l'efficacité du système interne de contrôle. La vérification comporte une évaluation de la conformité des méthodes comptables appliquées, de la plausibilité des estimations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que notre vérification constitue une base suffisante pour former notre jugement.

### **Appréciation**

Selon notre appréciation, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### **Rapport de révision selon les prescriptions complémentaires légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification conformes à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'aucun élément n'existe influençant notre indépendance.

Conformément aux dispositions de l'al. 1, ch. 3 de l'art. 728a CO et des normes suisses 890 de la profession, nous confirmons l'existence d'un système interne de contrôle organisé par le conseil d'administration pour l'élaboration des comptes annuels.

De plus, nous confirmons que la proposition concernant l'emploi du bénéfice résultant du bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels soumis.

### **Deloitte AG**



Cornelia Herzog  
Experte-réviser agréé  
Réviser responsable



Dominik Töngi  
Expert-réviser agréé

Zurich, le 21 mars 2017

# Rapport de gestion True & Fair View

---

## *Évolution des affaires et situation économique de la Banque*

### Conditions cadres

---

#### **Contexte économique**

Dans l'ombre des grands événements sociaux et politiques (Brexit, élections américaines, la thématique des réfugiés), l'économie mondiale a connu une croissance modérée au cours de l'année dernière. Alors que dans les pays industrialisés la forte consommation privée a assuré une croissance positive, l'activité d'investissement des entreprises est tombée à un faible niveau dans le monde. Les défis que cela pose pour l'économie réelle et la politique monétaire ont incité les banques centrales à fortement intervenir durant l'année écoulée.

La forte croissance de l'économie suisse au cours des quatre derniers trimestres peut, en particulier en regard du choc du franc au début de l'année dernière, présager une évolution future positive. La compétitivité durable des entreprises orientées vers l'exportation a joué un rôle majeur. Toutefois, les incertitudes politiques et un léger fléchissement des prévisions de croissance dans la zone euro ont empêché une reprise plus forte. Une poursuite de la stabilisation, et ainsi du redressement sur le marché du travail, est cependant seulement attendue au cours de l'année prochaine.

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) prévoit une croissance réelle du produit intérieur brut pour l'année 2016 à hauteur de 1,5% (2015: 0,8%). Le taux de chômage est plus élevé que l'année précédente de 0,5% avec 159 372 personnes enregistrées. Les principaux facteurs ont été une poursuite des suppressions de postes dans le secteur secondaire (construction et industrie) et un ralentissement de la croissance du nombre d'emplois dans le secteur tertiaire (services). Le niveau des prix n'a que peu changé par rapport à l'année dernière. L'index des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de la statistique se situe au même niveau que l'an dernier à 97,3 points en décembre (niveau initial à 100 points en décembre 2010).

En outre, les banques centrales ont été le point de mire des marchés financiers durant l'année écoulée. La Banque centrale américaine (Fed) a procédé à une nouvelle hausse des taux d'intérêt en 2016 après avoir initié le redressement des taux d'intérêt en décembre 2015. La Banque d'Angleterre et la Banque du Japon se sont prononcées contre l'utilisation continue des taux d'intérêt négatifs en tant qu'élément de pilotage, puisque les effets secondaires associés nocifs ne sont pas supportables. La Banque centrale européenne (BCE) investit mensuellement environ 80 milliards d'euros dans des prêts pour stimuler l'économie et l'inflation. D'éminents économistes prévoient que la BCE réduira ce programme d'achat d'obligations dans les prochains mois en raison de l'absence de quantité de produits disponibles.

La Banque nationale suisse (BNS) se montre prête à continuer d'intervenir sur le marché des devises. Cependant si la pression devait devenir trop élevée, une nouvelle réduction des taux d'intérêt ne pourrait être exclue. La BNS est fortement contrainte de s'orienter sur la politique des taux d'intérêt de la Banque centrale européenne (BCE). Il demeure cependant les effets négatifs des taux d'intérêt négatifs pour les épargnants, les caisses de pension et les entreprises, y compris les banques.

Le franc suisse est un investissement stable durant les périodes d'incertitude politique. Cela s'est confirmé l'année dernière, année durant laquelle la monnaie a peu perdu de la valeur en dépit des interventions de politique monétaire de la Banque nationale suisse (BNS). Les monnaies des principaux partenaires commerciaux ont évolué différemment. La livre sterling a perdu beaucoup de valeur au cours de l'année en raison du Brexit et de l'incertitude associée. En revanche, le dollar américain a augmenté de façon continue au cours des dernières années. Compte tenu du déficit commercial de l'économie américaine et du budget à peine contrôlable, le dollar va probablement perdre à nouveau de son pouvoir d'achat dans un avenir proche. Si la Banque centrale européenne (BCE) devait réduire le programme d'achat d'obligations durant l'année à venir et limiter la politique monétaire expansive, cela conduirait à une appréciation de l'euro. Le cours de l'euro se situe à CHF 1.0726 (cours moyen) pour les transactions interbancaires au dernier jour de l'an.

Pour le marché suisse des actions, 2016 a été une année difficile. L'indice suisse principal (SMI) a perdu 598,22 points, soit 6,8%, par rapport à l'année précédente. La performance des autres indices importants a été significativement meilleure. L'indice boursier allemand (DAX) a augmenté à 6,9%, l'indice britannique FTSE 100 à 14,4%, et les indices américains Dow Jones et NASDAQ respectivement à 13,4% et 5,9%.

### **Environnement réglementaire**

Les exigences réglementaires dans le domaine bancaire sont considérables et en permanence adaptées. La pression régulatrice est forte et maintenue également à un niveau élevé. La pression, principalement exercée au niveau international, va influencer négativement la situation

des coûts des banques suisses. La mise en œuvre des dispositions réglementaires suivantes a marqué l'année sous revue:

- Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB)
- Dispositions en matière de blanchiment d'argent et Convention relative à l'obligation de diligence des banques
- FATCA
- Loi et ordonnance sur l'infrastructure des marchés financiers
- Droit pénal sur la corruption
- Échange automatique de renseignements

De plus, différentes autres dispositions réglementaires dont la mise en œuvre a déjà débuté, ont été annoncées durant l'année de référence. En font notamment partie la Loi sur les services financiers (LSFin), la Loi sur les établissements financiers (LEFin), l'introduction des indicateurs d'observation, la modification des dispositions en matière de fonds propres et la révision du Liquidity Coverage Ratio (LCR).

## Évolution des affaires durant l'année de référence et situation économique de notre Banque

---

### États financiers au 31 décembre 2016

#### La Banque reste sur la voie du succès

Le total du bilan a augmenté de CHF 108,3 mio à CHF 5 324,7 mio (+2,1%). Les prêts aux clients ont augmenté modérément de CHF 41,0 millions (+ 0,9%). Les fonds des clients ont augmenté de CHF 89,4 mio (+2,4%). Le bénéfice annuel s'est réduit de CHF 3,8 mio à CHF 14,1 mio (-21,3%). Il sera proposé à l'assemblée générale du 31 mai 2017, la libération de la réserve de l'apport en capital exonéré d'impôt sous la forme d'un dividende optionnel («dividende avec réinvestissement» ou distribution en liquide) au niveau de l'année précédente (CHF 10.00). Les fractions sont versées en espèces. Le versement représente un rendement de 2,4% (sur la base du taux de clôture au 31.12.2016).



### **Résultat net des opérations d'intérêts plus élevé**

Les taux d'intérêt historiquement bas et une concurrence toujours vive ont conduit à une réduction de la marge brute d'intérêt à 1,09% (1,14% l'année précédente). Grâce à l'augmentation du volume et aux baisses d'intérêts sur les fonds de la clientèle, le résultat brut lié aux opérations d'intérêts se situe au-dessus de l'année précédente avec CHF 57,2 mio (+2,0%). Le résultat net des opérations d'intérêts s'est réduit de CHF 1,9 mio ou 3,5 % par rapport à l'année précédente. Avec une part de 61,0% (69,4% l'année précédente) du résultat total, les opérations d'intérêts représentent de loin notre poste de produits le plus important.

### **Résultat des opérations de commissions et des prestations de service**

Le résultat des opérations de commissions et de prestations de service de CHF 25,1 mio se situe légèrement en-dessous de la valeur de l'année précédente (-3,3%). La part au résultat total représente 29,2% (33,2% l'année précédente). Le revenu lié à la commission du trafic des paiements WIR (contribution au réseau) avec CHF 20,2 mio (CHF 21,3 mio l'année précédente) représente la position principale des produits provenant des opérations de commissions et des prestations de service.

### **Résultat des opérations de négoce**

Le résultat des opérations de négoce résulte principalement du négoce de titres. Dans les positions de négoce de titres, on trouve également des positions en monnaie étrangère. Actuellement aucun négoce n'est effectué de façon active sur les devises. En 2016, la Banque a généré un bénéfice de CHF 6,4 mio (perte de CHF 5,3 mio l'année précédente). Ceci est principalement dû à une forte performance des titres de participation dans le portefeuille. Les opérations de négoce représentent 7,4% (-6,8% l'année précédente) du résultat total.

### **Autres résultats ordinaires**

Une perte de CHF 0,3 mio a résulté de la vente des immobilisations financières (bénéfice de CHF 0,3 mio l'année précédente). Le produit des participations est à CHF 0,7 mio. Le résultat des immeubles est à 0,8 mio (CHF 1,8 mio l'année précédente). Avec un total de CHF 2,1 mio (CHF 3,3 mio l'année précédente), la part relative aux «Autres résultats ordinaires» représente 2,4% du résultat total (4,2% l'année précédente).

### **Charges de personnel**

La rémunération des collaborateurs s'élève à CHF 35,2 mio, soit CHF 4,9 mio au-dessus de la valeur de l'année précédente (+16,0%). Ceci s'explique principalement par la création de nouveaux postes. Les contributions à la caisse de pension s'élèvent à CHF 3,0 mio (CHF 2,8 mio l'année précédente).

## Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitations ont augmenté en raison des charges liées aux projets de CHF 6,2 mio à CHF 24,3 mio. La plus grande part de CHF 6,8 mio (CHF 5,6 mio l'année précédente) est à mettre sur le compte des coûts liés aux technologies de l'information et de la communication.

## Charges d'exploitation dans les limites du budget

Les charges d'exploitation totales (personnel et autres charges d'exploitation) de CHF 59,5 mio sont dans les limites du budget et de CHF 11,1 mio au-dessus de la valeur de l'année précédente (+23,0%).

## Revenus extraordinaires

Les revenus extraordinaires comprennent principalement le gain sur la vente de la propriété à la Leimenstrasse pour un total de CHF 5,1 mio.

## Réserves pour risques bancaires généraux

Pendant la période de référence, des réserves pour risques bancaires généraux ont été créées à hauteur de CHF 10 mio.

## Bénéfice annuel inférieur

Durant l'année de référence, CHF 2,0 mio (CHF 5,2 mio l'année précédente) ont été attribués pour des amortissements nécessaires relatifs aux immobilisations financières. Après comptabilisation de la charge fiscale de CHF 5,3 mio (-21,4%), il résulte un bénéfice de CHF 14,1 mio (-21,3%).

Les chiffres-clés s'illustrent de la façon suivante:

	Année de référence	Année précédente
Marge relative aux taux d'intérêts	1,09%	1,14%
ROI (Return on Equity après impôts)	2,64%	3,88%
Cost-Income-Ratio	69,2%	61,9%

## Établissement des états financiers

Grâce à un système de contrôle interne avéré, nous nous assurons que les états financiers de notre Banque sont présentés de façon intégrale et correcte. Les états financiers annexés ont été approuvés par le conseil d'administration le 21.03.2017.

## **Révision selon le Code des obligations**

L'organe de révision Deloitte AG à Bâle a effectué son audit du 30 janvier au 17 février et du 7 au 10 mars 2016, conformément au Code des obligations. Le rapport de révision est positif et ne contient pas de remarques ni de réserves.

# **Collaborateurs**

---

## **Nombre d'employés et structure du personnel**

Les collaborateurs sont le moteur du succès économique de la Banque WIR. En 2016, le nombre de collaborateurs a fortement augmenté pour se situer à fin 2016 à 279 collaborateurs (243 l'année précédente), ce qui correspond à 253 postes à temps complet (215 l'année précédente). Durant l'année, 79 nouveaux collaborateurs ont été engagés. En moyenne annuelle pour l'année 2016, on note un total de 231 postes à temps complet (204 l'année précédente).

La structure du personnel se compose de 129 femmes (correspondant à 46,2%, respectivement à 45,7% l'année précédente) et de 150 hommes. L'âge moyen est de 42,5 ans (43,9 ans l'année précédente).

## **La culture de la Banque WIR**

Dans le domaine du développement de la culture, l'accent a été mis en 2016 sur le transfert dans le «nouveau» monde WIR qui a été officiellement annoncé le 1<sup>er</sup> novembre 2016.

Dans le cadre de la réorientation, nos collaborateurs ont été préparés et formés à la nouvelle philosophie, à la nouvelle apparence visuelle et aux nouveaux produits. Il était important de tenir compte des changements pour le client afin de comprendre leurs besoins et d'améliorer la compréhension.

La relance et la croissance du personnel qui y a été associée ont également apporté avec eux des changements dans la culture d'entreprise et l'environnement de travail. Pour intégrer le mieux possible les 79 nouveaux collaborateurs dans la culture existante ainsi que bénéficier de l'expérience des nouveaux collaborateurs, des «journées de la culture» ont été organisées pour la première fois en 2016 et durant lesquelles les nouveaux collaborateurs ont été activement aux prises avec la culture d'entreprise de la Banque WIR.

## **Sondage auprès des collaborateurs/développement de l'esprit d'équipe**

L'évaluation du sondage auprès des collaborateurs en 2015 a montré, entre autres, la nécessité d'agir sur le développement de l'esprit d'équipe.

Afin d'identifier les zones d'action appropriées pour le développement de mesures relatives aux collaborateurs et à la gestion des équipes, 26 ateliers ont été réalisés autour du jeu d'équipe «projet Venise» réalisé pour l'équipe.

Dans ce jeu, les participants assument les rôles des archéologues. Comme équipe d'expédition, ils ont l'occasion unique de poser les trésors asiatiques légendaires de Marco Polo dans les catacombes sous le Palais Ducal.

Cela paraît simple? Une aventure stimulante se préparait pour nos collaborateurs. Pour y faire face avec succès, des compétences stratégiques et tactiques ont été exigées des équipes. Ce défi a été relevé avec succès seulement s'il était possible d'analyser clairement la situation, et de développer un objectif et une approche commune. Pour ce faire, il a fallu de la part de tous de l'engagement, travailler en équipe et communiquer.

D'après les observations des comportements lors du jeu, des conclusions ont pu en être déduites et permettront la planification et la mise en œuvre des zones de développement ciblées pour renforcer la coopération dans les différentes équipes.

## **Développement du personnel et formation**

Pour continuer à développer la qualité et le professionnalisme des collaborateurs, ceux-ci ont effectué en moyenne 6,22 (sur base ETP) jours de formation (1429,15 jours cumulés). Cela comprend les formations techniques et les cours sur les nouveaux produits, l'innovation numérique et les outils de conseil de la Banque WIR.

L'apprentissage commercial pour les jeunes représente, en plus de la formation et formation continue du personnel existant, une priorité essentielle. À fin 2016, la Banque WIR compte 11 apprentis (5 apprentis employés de commerce, 6 stagiaires en formation bancaire initiale pour porteurs de maturité). Un collaborateur en formation a terminé avec succès sa formation et a pu être engagé au sein de notre Banque.

En plus des apprentissages classiques, 3 stagiaires ont également été recrutés pour la première fois durant toute l'année dans le cadre du Programme pour porteurs de maturité BEM. Ceux-ci sont de jeunes collaborateurs très motivés et capables et termineront probablement leur formation avec succès début 2017. Deux de ces stagiaires se sont décidés à rester auprès de la Banque WIR après leur formation.

# Évaluation des risques

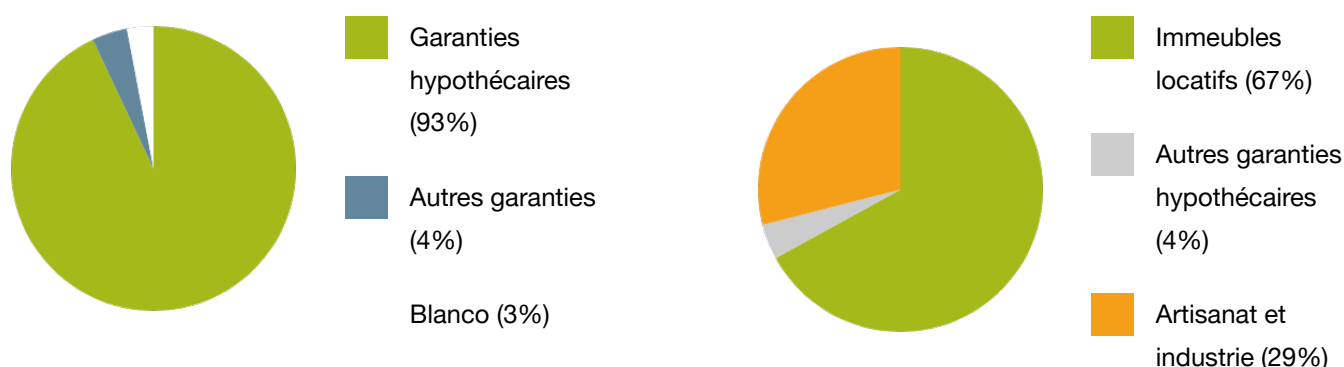
La Banque poursuit une politique des risques durable et prudente. Elle veille à une relation équilibrée entre le risque et le rendement et gère activement ses risques. Le conseil d'administration suit de manière permanente la situation des risques de la Banque et a établi un règlement qui garantit que tous les risques significatifs sont saisis, limités et surveillés. Un reporting complet assure au conseil d'administration et au directoire la vue en temps opportun de la situation des risques de la Banque. Le conseil d'administration effectue au moins annuellement une évaluation des risques et s'assure de l'adéquation des mesures prises et mises en œuvre dans ce contexte.

D'autres réalisations concernant la gestion des risques sont données dans les explications.

## Évaluation actuelle des risques en relation avec les risques principaux de la Banque (état: 31 décembre 2016)

La Banque est principalement active au niveau des affaires de bilan. Les risques principaux concernent donc l'activité de crédit et les opérations liées aux variations des taux d'intérêts.

La Banque octroie principalement des crédits à des petites et moyennes entreprises (PME) ainsi qu'à des personnes privées. Ces crédits sont habituellement couverts sur une base hypothécaire. Les biens gagés sont avant tout des immeubles résidentiels. Des crédits en blanc peuvent également être octroyés exceptionnellement à des entreprises solvables ou à des corporations de droit public. Les graphiques suivants donnent un aperçu des prêts aux clients selon leur couverture au 31 décembre 2016:

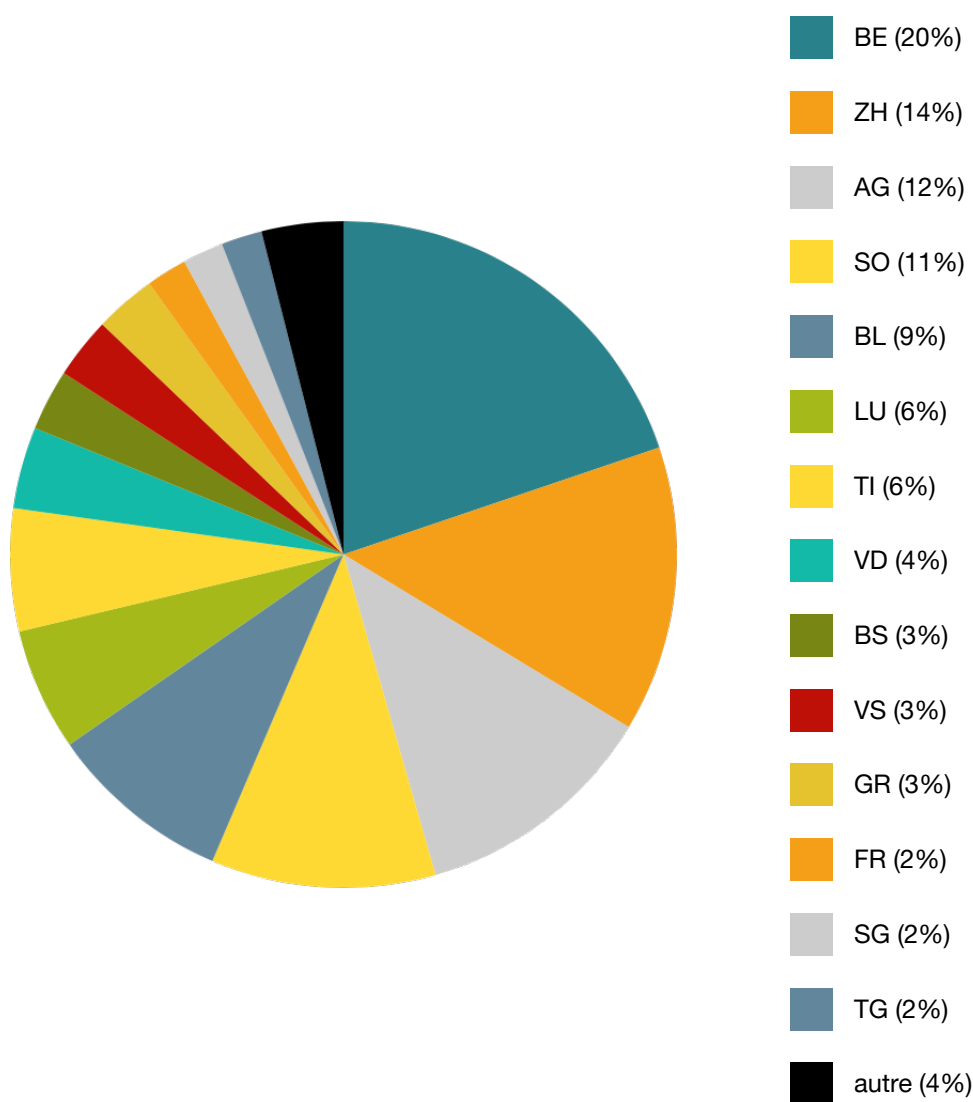


La Banque s'efforce également de diversifier ses prêts à l'intérieur des différentes branches d'activités.

La croissance nominale des prix de l'immobilier pour les logements en propriété a augmenté de 1,4% alors qu'au quatrième trimestre les prix des offres ont baissé. Après ajustement de l'inflation, les taux de croissance diminuent après un certain temps. Durant les prochaines années, une stagnation progressive des prix est attendue avec une faible dynamique sur le marché. Les intérêts négatifs et la forte concurrence ont également contribué à un maintien des taux hypothécaires à un niveau extrêmement bas.

Les différences de prix entre les régions pour les immeubles résidentiels sont grandes. Le niveau des prix est particulièrement élevé dans l'agglomération zurichoise (y.c. Zoug et la Suisse centrale), dans la région lémanique, la ville de Bâle et certains hauts lieux touristiques.

La Banque est uniquement exposée de façon limitée aux risques immobiliers régionaux en raison de son activité nationale et de la diversification régionale des prêts, ce qui est illustré dans le graphique suivant qui montre le pourcentage d'hypothèques octroyées par canton.



# Volumes d'affaires clientèle (état des commandes et des mandats)

---

## Données relatives aux opérations au bilan

Notre Banque est principalement active dans les opérations au bilan et dans le trafic des paiements WIR. Nous proposons des produits bancaires traditionnels en plus des prestations WIR.

Les créances hypothécaires ont pu être augmentées de CHF 49,7 mio à CHF 3 580,3 mio (+1,4%) dans un contexte de concurrence toujours élevée. Les autres créances envers la clientèle tombent par CHF 8,8 mio pour se situer à CHF 960,4 mio (-0,9%). Ainsi l'ensemble des créances envers les clients augmente de CHF 41,0 mio pour s'établir à CHF 4 540,7 mio soit 0,9%. Cette croissance réjouissante est à considérer en tenant compte de notre politique de crédit prudente.

Les engagements résultant des dépôts de la clientèle ont pu être augmentés de CHF 89,4 mio pour se situer à CHF 3 875,9 mio (+2,4%).

Étant donné l'augmentation des dépôts des clients légèrement supérieure (CHF 89,4 mio) aux créances envers les clients (CHF 41,0 mio), le taux de refinancement augmente légèrement (dépôts des clients en % des créances envers les clients). À fin 2016, les créances envers les clients sont couvertes à hauteur de 85,4% (84,2% l'année précédente) avec des dépôts des clients. Les prêts des centrales d'émission de lettres de gage, qui ont augmenté de CHF 18,2 mio, constituent également une autre source importante de refinancement et de gestion du risque lié à la variation des taux d'intérêts. Durant l'année de référence, des emprunts obligataires à hauteur de CHF 35 mio ont été émis par l'EFIAG - Emissions- und Finanz AG.

	Année de référence	Année précédente
Dépôts des clients	3 875,9 mio	3 786,5 mio
Créances envers les clients	4 540,7 mio	4 499,8 mio
Taux de refinancement des clients	85,4%	84,2%

# Innovation et projets (activité de recherche et de développement)

---

## **Numérisation grandissante de l'offre bancaire et de communication**

La numérisation et la transformation numérique sont les thèmes actuels pour les entreprises - pas seulement pour «les grands», mais aussi surtout pour la communauté des PME en Suisse. La Banque WIR est une PME classique et a massivement accru son engagement durant l'année de référence: d'une part grâce à l'introduction d'outils numériques qui facilitent le dialogue entre le client avec son partenaire financier – d'autre part, par l'initiative «PME - et toi?», qui offre aux entrepreneurs des lignes directrices utiles pour la transformation numérique de leur propre entreprise.

Cette campagne de numérisation des PME repose sur trois fondements: 1. Les événements avec des ateliers pratiques et des experts numériques du réseau. 2. L'étude des PME réalisée par la Banque WIR qui fournit un précieux inventaire des sensibilités actuelles dans le secteur des PME suisses – jumelée au PME-Selfcheck gratuit servant à l'auto-évaluation. 3. La campagne de communication sur le blog WIR où les sujets de la numérisation, du développement des PME en général et du secteur financier fusionnent.

Avec le rebranding/la relance du nouveau monde WIR en novembre 2016, nous avons donné des outils numériques à nos clients PME: Le WIRmarket est le point de rencontre des PME - et en tant que tel il constitue une symbiose unique de liste de participants, shop, moteur de recherche, vitrine et plate-forme de communication. L'application de paiement mobile WIRpay permet des paiements à la seconde - de smartphone à smartphone ou indépendamment du lieu. L'équipe new media du centre de conseil communique avec nos clients et les autres parties intéressées non seulement par des e-mails classiques, mais aussi de manière contemporaine via des canaux de médias sociaux. La PME qui n'est pas encore participante WIR peut pleinement numériser son compte et (si l'option identification par vidéo est sélectionnée) l'ouvrir sans signature en un peu plus de dix minutes sur son propre ordinateur.

La Banque WIR n'a formulé aucune stratégie de numérisation réelle pour toutes ces activités, mais a numérisé la stratégie d'entreprise. Pour ce faire, la tradition et la modernité doivent être connectées: les outils numériques doivent permettre d'accéder à de nouveaux groupes de clients, et en même temps, ils doivent aussi démontrer les nouvelles possibilités et opportunités de revenus à la clientèle existante. L'attractivité, la facilité de manipulation et les émotions sont au centre de tous les développements – de même que pour les développements et les innovations futures qui vont suivre dans les prochains mois.



## **Développement durable de notre modèle d'affaire**

Le terme développement durable est à mettre en lien avec la responsabilité liée à des facteurs économiques mais également sociaux et écologiques. Il nous tient à cœur de contribuer à un développement dans chacun de ces domaines. Avec notre statut de société coopérative, nous ne sommes pas contraints à une maximisation du profit et nous pouvons proposer ainsi des conditions équitables sur nos produits bancaires. Nous nous engageons pour une égalité des chances et nous nous assurons que notre consommation en ressources ainsi que son impact sur l'environnement restent aussi faibles que possible. Nous comprenons notre engagement non seulement en tant que défi entrepreneurial mais également en tant que contribution au développement futur de la société.

# **Événements exceptionnels pendant l'année de référence**

---

## **La Banque énumère ci-après les événements exceptionnels durant l'année de référence:**

- La mise en œuvre d'une augmentation du capital ordinaire et d'une augmentation approuvée
- La refonte de la marque «WIR» avec le lancement d'une nouvelle stratégie de marque
- L'émission des premiers emprunts obligataires de EFIAG - Emissions- und Finanz AG
- Brexit/migration/élection présidentielle américaine
- La poursuite des intérêts négatifs de la Banque nationale suisse

## **Augmentation du capital ordinaire et conditionnelle**

L'assemblée générale du 18 mai 2016 a décidé, en plus d'une augmentation du capital de 190 000 parts ordinaires, d'approuver une augmentation du capital pour une émission de 60 000 parts ordinaires au maximum. Durant l'année de référence, 20 000 parts approuvées lors de l'augmentation du capital, ont été émises. Les parts ordinaires ont été comptabilisées en tant que propres titres et sont utilisées en conformité. Celles-ci ont trouvé majoritairement preneurs auprès de clients et de coopérateurs existants ainsi qu'auprès de nouveaux clients et nouveaux coopérateurs.

### **«WIR»: nouveaux produits et stratégie de marque**

Sous le nom de projet «WIR 2.0», la Banque a préparé la relance de la marque «WIR» pendant un certain temps. Le 1<sup>er</sup> novembre 2016, la nouvelle apparence visuelle a été présentée publiquement et a rencontré un grand intérêt de la part des participants WIR. L'attention des médias a été attirée sur la présentation du nouveau logo, la visibilité accrue des clients WIR avec la réduction à un statut de participant et le changement dans les conditions générales. La gamme de produits a été ajustée et partiellement étendue.

### **Émission d'emprunts obligataires de EFIAG - Emissions- und Finanz AG**

La Banque WIR a fondé et développé en 2015, en collaboration avec d'autres petites et moyennes banques suisses, l'EFIAG comme centrale d'émission. Le premier emprunt obligataire a été émis début mai 2016. L'émission a représenté un volume total de CHF 100 mio. La Banque WIR y est impliquée avec un emprunt de CHF 35 mio.

### **Brexit/migration/élection présidentielle américaine**

Dans la zone euro, deux thèmes ont dominé l'année écoulée. D'un côté la question des réfugiés, principalement en Allemagne, a été au centre de l'intérêt des médias. Les partis ayant une idéologie conservatrice ont profité de cela dans tout l'espace européen. D'autre part, la construction de l'Union européenne a enduré un revers avec la sortie de la Grande-Bretagne. Les négociations de sortie vont encore occuper les deux forces durant les années à venir. Aux États-Unis, l'élection du républicain Donald Trump en tant que président des États-Unis a surpris. Les conséquences sociales, politiques et économiques de cette élection sont à l'heure actuelle encore difficile à estimer.

### **Intérêts négatifs de la Banque nationale suisse**

Les intérêts négatifs introduits par la BNS en janvier 2015 ont eu un impact sur les états financiers 2016. La Banque a partiellement payé des intérêts négatifs de manière insignifiante sur les comptes courants de la BNS et sur les comptes de règlement auprès d'autres banques. Grâce aux dépôts à termes fixes ainsi qu'aux opérations Repo, la Banque a pu percevoir un montant d'intérêts négatifs de CHF 0,4 mio dans la mesure où elle s'est approvisionnée en liquidité à court terme à des taux d'intérêts négatifs sur le marché. La décision en matière d'intérêts a eu l'impact le plus important sur les opérations de couvertures courantes qui sont devenues plus coûteuses et qui ont amoindris le résultat des intérêts.

# Perspectives (Visions d'avenir)

---

Bien deux tiers des revenus totaux proviennent des opérations d'intérêts. Le contexte actuel dans ce cadre ainsi que nos prévisions quant à son évolution, nous laisse présager une croissance de revenu modérée pour les années à venir en considérant notre politique de crédit prudente et durable. Concernant les revenus provenant des activités WIR, qui représentent environ un cinquième de nos revenus totaux, nous prévoyons une stagnation dans l'année à venir en raison du niveau historiquement bas des taux d'intérêt. Nous investissons toutefois fortement dans ce domaine en matière d'innovation, de développement du système WIR ainsi que dans une infrastructure moderne. Nous analysons les coûts y relatifs de façon continue quant à la valeur ajoutée apportée afin d'optimiser cette dernière dans des domaines pour lesquels les coûts ne sont pas satisfaisants. Nous surveillons constamment l'atteinte de nos objectifs stratégiques à l'aide d'outils appropriés et adaptons les mesures de mise en œuvre si nécessaire.

# Comptes annuels True & Fair View

## Bilan

### Bilan au 31 décembre

Actifs	1000 CHF/CHW 31.12.2016	1000 CHF/CHW 31.12.2015	Changement absolue	Changement en pourcentage
Liquidités	212 065	210 858	1 207	0,6
Créances sur les banques	102 542	74 319	28 223	38,0
Créances sur la clientèle CHW	177 031	178 967	-1 936	-1,1
Créances sur la clientèle CHF	783 348	790 178	-6 830	-0,9
Créances hypothécaires CHW	658 535	670 191	-11 656	-1,7
Créances hypothécaires CHF	2 921 813	2 860 433	61 380	2,1
Opérations de négoce	222 717	167 669	55 048	32,8
Immobilisations financières	170 778	188 837	-18 059	-9,6
Comptes de régularisation	3 694	7 944	-4 250	-53,5
Participations	14 119	13 026	1 093	8,4
Immobilisations corporelles	83 880	71 612	12 268	17,1
Valeurs immatérielles	0	600	-600	-100,0
Autres actifs	3 644	5 788	-2 144	-37,0
Corrections de valeur pour risques de défaillance	-29 486	-24 077	-5 409	22,5
<b>Total des actifs</b>	<b>5 324 681</b>	<b>5 216 345</b>	<b>108 336</b>	<b>2,1</b>
Total des créances subordonnées	20 022	20 022	0	0,0
- dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance				

Passifs	1000 CHF/CHW 31.12.2016	1000 CHF/CHW 31.12.2015	Changement absolu	Changement en pourcentage
Engagements envers les banques	123 633	318 570	-194 937	-61,2
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	118 000	30 000	88 000	293,3
Engagements résultant des dépôts de la clientèle CHW	770 563	778 639	-8 076	-1,0
Engagements résultant des dépôts de la clientèle CHF	3 105 335	3 007 864	97 471	3,2
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	607 400	554 200	53 200	9,6
Comptes de régularisation	13 694	11 035	2 659	24,1
Autres passifs	4 308	3 212	1 096	34,1
Provisions	33 819	33 821	-2	0,0
Réserves pour risques bancaires généraux	101 500	91 500	10 000	10,9
Capital social	23 200	19 000	4 200	22,1
Réserve issue du capital	150 402	87 565	62 837	71,8
- dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement	135 343	72 643	62 700	86,3
Réserve issue du bénéfice	284 298	266 387	17 911	6,7
Propres parts du capital	-25 569	-3 360	-22 209	661,0
Bénéfice (résultat de la période)	14 100	17 912	-3 812	-21,3
<b>Total des passifs</b>	<b>5 324 681</b>	<b>5 216 345</b>	<b>108 336</b>	<b>2,1</b>
Total des engagements subordonnés	15 000	15 000	0	0,0
- dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance				

## Opérations hors bilan

Opérations hors bilan	1000 CHF/CHW 31.12.2016	1000 CHF/CHW 31.12.2015	Changement absolu	Changement en pourcentage
Engagements conditionnels CHF	7 153	9 881	-2 728	-27,6
Engagements irrévocables CHF	115 672	114 469	1 203	1,1
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	4 176	3 713	463	12,5

## Compte des résultats

Résultat des opérations d'intérêts	1000 CHF/CHW 2016	1000 CHF/CHW 2015	Changement absolu	Changement en pourcentage
Produits des intérêts et des escomptes	74 632	77 217	-2 585	-3,3
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	3 625	3 381	244	7,2
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	2 333	2 541	-208	-8,2
Charges d'intérêts	-23 391	-27 043	3 652	-13,5
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>	<b>57 200</b>	<b>56 096</b>	<b>1 104</b>	<b>2,0</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-4 736	-1 749	-2 987	170,8
<b>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</b>	<b>52 464</b>	<b>54 347</b>	<b>-1 883</b>	<b>-3,5</b>

### Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	137	71	66	93,5
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1 658	1 192	466	39,1
Produit des commissions sur les autres prestations de service	3 121	3 360	-239	-7,1
Produit des commissions sur le trafic de paiements	20 179	21 324	-1 145	-5,4
<b>Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>25 095</b>	<b>25 947</b>	<b>-852</b>	<b>-3,3</b>

<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	<b>6 395</b>	<b>-5 312</b>	<b>11 707</b>	<b>220,4</b>
--	--------------	---------------	---------------	--------------

### Autres résultats ordinaires

Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-296	257	-553	-215,3
Produits des participations	669	789	-120	-15,2
- dont provenant des participations enregistrées selon la méthode de la mise en équivalence	515	633	-118	-18,6
- dont provenant des autres participations non consolidées	154	156	-2	-1,4
Résultat des immeubles	778	1 794	-1 016	-56,6
Autres produits ordinaires	3 020	2 532	488	19,3
Autres charges ordinaires	-2 065	-2 099	34	-1,6
<b>Sous-total Autres résultats ordinaires</b>	<b>2 106</b>	<b>3 273</b>	<b>-1 167</b>	<b>-35,7</b>

### Charges d'exploitation

Charges de personnel	-35 239	-30 369	-4 870	16,0
Autres charges d'exploitation	-24 276	-18 034	-6 242	34,6
<b>Sous-total Charges d'exploitation</b>	<b>-59 515</b>	<b>-48 403</b>	<b>-11 112</b>	<b>23,0</b>

Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-2 011	-5 232	3 221	-61,6
---	--------	--------	-------	-------

<b>Résultat opérationnel</b>	<b>24 534</b>	<b>24 620</b>	<b>-86</b>	<b>-0,3</b>
Produits extraordinaires	5 282	154	5 128	3 329,6
Charges extraordinaires	-432	-144	-288	199,8
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-10 000	0	-10 000	
Impôts	-5 283	-6 718	1 435	-21,4
<b>Bénéfice (résultat de la période)</b>	<b>14 100</b>	<b>17 912</b>	<b>-3 812</b>	<b>-21,3</b>

## Tableau des flux de trésorerie

en CHF/CHW 1000

	Année de référence			Année précédente		
	Sources	Emplois	Solde	Sources	Emplois	Solde
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel</b>						
Résultat de la période	14 100			17 912		
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	10 000					
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	2 011			5 232		
Provisions et autres corrections de valeur		2		1 693		
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	5 409			71		
Délimitations actives	4 250				3 195	
Délimitations passives	2 659			703		
Dividende de l'exercice précédent		9 500			9 108	
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>			<b>28 926</b>			<b>13 308</b>
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>						
Capital social	4 200			316		
Écritures par les réserves	72 337			6 334		
Modification des propres titres de participation		22 209		114		
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>			<b>54 328</b>			<b>6 764</b>
<b>Flux de fonds des mutations relatives aux participations, corporelles et valeurs immatérielles</b>						
Participations		1 094		976		
Immeubles	597			12 686		
Autres immobilisations corporelles		14 276		5 533		
<b>Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles</b>			<b>-14 772</b>			<b>-19 195</b>
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>						
<b>Opérations à moyen et long terme (&gt; 1 an)</b>						
Engagements envers les banques		25 000		52 000		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle CHF	223 088			156 841		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle CHW		8 076		10 245		
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	53 200			26 300		
Créances sur les banques	70 000				20 000	
Créances sur la clientèle CHW	1 936			11 143		
Créances sur la clientèle CHF	10 530				128 859	
Créances hypothécaires CHW	11 656				14 985	
Créances hypothécaires CHF		61 380			288 394	
Immobilisations financières	18 059				43 686	
<b>Opérations à court terme</b>						
Engagements envers les banques		169 937		130 000		
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	88 000			30 000		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle CHF		125 617		260 731		
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés		0			3 302	
Créances sur les banques		98 223		55 042		
Créances sur la clientèle CHF		3 700			2 989	
Opérations de négoce		55 048		1 916		
<b>Autres positions du bilan</b>						
Autres actifs	2 144			1 558		
Autres passifs	1 095			922		
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>			<b>-67 275</b>			<b>130 483</b>
<b>État de liquidités</b>						
Liquidités		1 207		131 360		
<b>Changements de la liquidité</b>			<b>-1 207</b>			<b>-131 360</b>
<b>Total sources</b>	<b>595 269</b>			<b>717 073</b>		
<b>Total emplois</b>		<b>595 269</b>	<b>0</b>	<b>717 073</b>		<b>0</b>

## Présentation de l'état des capitaux propres

en CHF 1000

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice/perte reporté	Propres parts du capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
<b>Capitaux propres au début de la période de référence</b>	<b>19 000</b>	<b>87 565</b>	<b>136 285</b>	<b>91 500</b>	<b>130 102</b>	<b>-3 360</b>	<b>17 912</b>	<b>479 004</b>
Répartition du bénéfice 2015								
- attribution aux réserves facultatives					13 750		-13 750	0
- variation nette des réserves issues du bénéfice					4 162		-4 162	0
Dividendes et autres distributions		-9 496						-9 496
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux				10 000				10 000
Augmentation du capital	4 200	71 436						75 636
Acquisition de propres parts au capital						-70 581		-70 581
Aliénation de propres parts au capital		897				48 372		49 269
Bénéfice (résultat de la période)							14 100	14 100
<b>Capitaux propres à la fin de la période de référence</b>	<b>23 200</b>	<b>150 402</b>	<b>136 285</b>	<b>101 500</b>	<b>148 014</b>	<b>-25 569</b>	<b>14 100</b>	<b>547 931</b>

# Annexe aux comptes annuels

---

## *Principes comptables et d'évaluation True & Fair View*

La Banque WIR (dénommée ci-après «Banque») SA est une société coopérative avec plus de 2'000 sociétaires. La Banque est dès lors tenue, conformément à l'article 962, alinéa 1, chiffre 2 du Code des obligations, de dresser ses états financiers selon une norme reconnue. Ceci est réalisé sous la forme d'un bouclage individuel conforme au principe de l'image fidèle selon les prescriptions comptables suisses pour les banques. Il en résulte que la situation économique est présentée afin de refléter l'état réel selon le principe de l'image fidèle.

### **Bases**

La tenue des comptes, l'évaluation et l'établissement du bilan se réfèrent au Code des obligations, aux principes comptables suisses pour les banques, à la Loi sur les banques et à son ordonnance, aux directives de la FINMA ainsi qu'aux dispositions statutaires.

### **Principes généraux**

Les états financiers sont établis sur la base de la continuation des activités. La comptabilisation a lieu aux valeurs d'exploitation. Les actifs, les passifs et les affaires hors-bilan sont évalués individuellement.

La tenue et la présentation des comptes sont effectuées dans la monnaie du pays (le franc suisse, CHF) et en WIR (CHW). La valeur du WIR équivaut un à un au franc suisse (1 CHW = 1 CHF).

Si des erreurs de périodes ultérieures sont découvertes durant la période en cours, celles-ci seront corrigées durant la période en cours au travers des positions ordinaires du compte de résultats. La correction par les positions «Charges extraordinaires» et «Produits extraordinaires» est admissible pour les activités hors exploitation.

Dans les annexes, les chiffres sont arrondis pour la publication. Les calculs ont cependant été effectués au moyen des chiffres non arrondis, c'est pourquoi il peut exister de petites différences d'arrondis.



## Saisie et établissement du bilan

Toutes les opérations sont inscrites dans les livres de la Banque le jour de leur conclusion et évaluées à cette date en vue de la détermination du résultat. L'évaluation des opérations conclues au comptant mais non encore exécutées est effectuée selon le principe de la date de conclusion. Les opérations conclues à terme sont inscrites dans les affaires hors bilan jusqu'à la date de règlement. Les transactions sont inscrites ensuite dans le bilan à la date de règlement.

## Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour. Les actifs monétaires sont convertis au cours du jour de la date de clôture de l'exercice et la différence de cours comptabilisée. Les différences de change entre la date de clôture et l'exécution des transactions sont portées au compte de résultats.

Les taux de change utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants:

Monnaie		2016	2015
EUR	1 EUR = CHF	1.0726	1.0859
GBP	1 GBP = CHF	1.2543	1.4765
NOK	100 NOK = CHF	11.8001	11.3168
USD	1 USD = CHF	1.0158	0.9972

## Liquidités

Les liquidités sont inscrites à la valeur nominale.

## Créances et engagements envers les banques

Les créances envers les banques sont inscrites à la valeur nominale. Les engagements envers les banques sont portés au bilan à la valeur nominale.

## Créances résultant d'opérations de financement de titres et engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les montants en espèce échangés sont portés au bilan à leur valeur nominale. Les titres transférés n'impliquent pas d'écriture au bilan lorsque la partie qui effectue le transfert conserve le droit de disposition. La revente de titres reçus est inscrite au bilan et comptabilisée comme une obligation non monétaire à la juste valeur.

## Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Ces positions sont portées au bilan à la valeur nominale.

## **Corrections de valeur pour risques de défaillance**

Des corrections de valeur pour risques de défaillance sont constituées pour tous les risques de perte perceptibles selon le principe de prudence. Il y a perte de valeur lorsqu'on peut s'attendre à ce que la valeur comptable de la créance soit inférieure au montant dû (avec prise en compte de la garantie).

Les créances compromises sont des créances pour lesquelles il est peu probable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs. Les créances compromises sont évaluées comme leurs éventuelles garanties à la valeur de liquidation, et dépréciées en tenant compte de la solvabilité du preneur de crédit. L'évaluation se fait individuellement et la perte de valeur est couverte par les corrections de valeur individuelles.

La détermination des corrections de valeur pour risques de défaillance latents se fonde sur les valeurs historiques. Le calcul est effectué individuellement selon une approche systématique.

Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécupérable ou qu'on renonce à la récupérer, elle est amortie par le débit de la correction de valeur correspondante.

Les corrections de valeur pour risques de défaillances libérées sont dissoutes par le compte de résultat.

Pour de plus amples informations en lien avec les correctifs de valeur pour risques de défaillance, nous nous référons au paragraphe «Explication des méthodes utilisées pour l'identification des risques de défaillance et pour la fixation des besoins en correctifs de valeur».

## **Engagements résultant des dépôts de la clientèle**

Les engagements résultant des dépôts de la clientèle sont portés au bilan à la valeur nominale.

## **Opérations de négoce et engagements résultant d'opérations de négoce**

Les opérations de négoce incluent des positions qui sont gérées de manière active pour profiter des variations de cours du marché. Lors de la réalisation d'une transaction, l'affectation est faite aux opérations de négoce et documentée en conséquence.

Les positions des opérations de négoce sont évaluées de manière générale à la juste valeur. En ce qui concerne la juste valeur, la Banque se réfère à un prix fixé sur un marché efficient et liquide ou à un prix fixé par un modèle d'évaluation. Dans les cas exceptionnels où il est impossible d'établir la juste valeur, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent selon le principe de la valeur la plus basse.

Les gains et pertes de cours résultant de la cession ou de l'évaluation sont comptabilisés dans le «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Le produit des intérêts et des dividendes découlant des portefeuilles de titres destinés au négoce est crédité à la position «Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce». Il est renoncé à la compensation du refinancement des positions des opérations de négoce avec les opérations d'intérêt.

## **Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés (dérivés)**

### **Opération de négoce**

L'évaluation de tous les instruments financiers dérivés se fait à la juste valeur.

Les gains réalisés et non-réalisés sur les transactions avec des instruments financiers dérivés dans un but de négoce sont comptabilisés dans la position «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

### **Opérations de couverture**

L'évaluation de tous les instruments financiers dérivés se fait à la juste valeur.

Le résultat d'évaluation des instruments de couverture doit être saisi dans le compte de compensation dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'est comptabilisée. Lorsqu'une adaptation de valeur est saisie au niveau de l'instrument de base, en présence d'une opération de couverture, il y a lieu d'enregistrer la modification de la valeur de l'instrument de couverture dans la même rubrique du compte de résultat. En cas de «macro hedges» dans les opérations d'intérêts, le solde peut être enregistré, soit dans la rubrique «Produits des intérêts et des escomptes», soit dans la rubrique «Charges d'intérêts».

Les opérations de couverture ne remplissant plus, ou plus que partiellement, leur fonction de couverture sont assimilées pour leur fraction excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

### **Immobilisations financières**

Les titres à intérêt fixe acquis dans le but de les conserver jusqu'à leur échéance sont évalués selon la méthode Accrual. Les gains ou les pertes en intérêts réalisés du fait de la vente ou du remboursement des titres sont réajustés relativement à la durée résiduelle, à savoir jusqu'à leur échéance originelle.

Les autres positions dans les immobilisations financières sont évaluées à la valeur la plus basse. Pour les immeubles repris dans le cadre d'affaires de crédits et destinés à la revente, la valeur considérée est la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur de liquidation.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation allant au plus jusqu'aux coûts d'acquisition est comptabilisée si la juste valeur, tombée sous la valeur d'acquisition, est remontée par la suite. Le solde des variations de valeurs est comptabilisé dans la position «Autres charges ordinaires» ou la position «Autres produits ordinaires».

Lors de cession d'immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, le résultat réalisé est entièrement comptabilisé dans la position «Résultat des aliénations d'immobilisations financières».

### **Participations**

La position «Participations» contient des titres de participation revêtant un caractère infrastructurel pour la Banque et conservés dans un objectif de placement à long terme, indépendamment de la part ayant droit de vote. Les participations sont évaluées individuellement. La valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires, compte comme la valeur réglementaire la plus élevée.

Les entreprises sur lesquelles une influence significative peut être exercée, sans qu'il y ait contrôle, sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence importante est notamment présumée en cas de détention d'une participation de 20% ou plus au capital donnant droit à des voix.

La préservation de valeur est revue à chaque date de clôture. Les éventuelles dépréciations supplémentaires («Impairment») doivent être comptabilisées dans le compte de résultats (position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles»). L'attribution due à la suppression (partielle) d'une perte de valeur est inscrite dans la position «Produits extraordinaires».

### **Immobilisations corporelles**

Les investissements en actifs immobilisés sont activés et évalués selon le principe de la valeur d'acquisition quand ils sont utilisés durant plus d'un exercice et qu'ils dépassent la limite inférieure d'activation.

Les investissements dans les immobilisations corporelles existantes sont portés à l'actif si cela accroît durablement la valeur de marché ou d'usage, ou prolonge sensiblement la durabilité et s'ils sont supérieurs à la limite inférieure d'activation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées individuellement et portées à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de fabrication. Lors d'évaluation ultérieure, les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés.

Les amortissements sont effectués sous forme d'amortissements ordinaires selon la durée d'utilisation des actifs. La stabilité des valeurs est vérifiée annuellement. Si ce contrôle révèle un changement de la stabilité ou une dépréciation, le résidu sera amorti méthodiquement jusqu'à la fin de l'utilisation ou sous forme d'amortissements extraordinaires. Les amortissements ordinaires et les éventuels amortissements extraordinaires sont comptabilisés dans le compte de résultats sous la position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles». L'attribution due à la suppression (partielle) d'une perte de valeur est inscrite dans la position «Produits extraordinaires».

La durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations corporelles est la suivante:

Immeubles, sans terrain	max. 50 ans
Mobilier et installations techniques	max. 10 ans
IT et télécommunication	max. 3 ans
Logiciels (software) créés par la Banque	max. 5 ans
Autres immobilisation corporelles	max. 5 ans

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans la position «Produits extraordinaires», les pertes à la rubrique «Charges extraordinaires».

### **Valeurs immatérielles**

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer des avantages économiques à la Banque pendant plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par la Banque ne sont pas activées.

Les valeurs immatérielles sont évaluées individuellement. L'activation des valeurs immatérielles se fait au plus haut à leurs coûts d'acquisition. Lors de l'évaluation postérieure, les valeurs immatérielles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés.

En cas d'acquisition d'activités et d'entreprises, les actifs et passifs repris sont évalués à leur valeur actuelle. Lorsque ce processus d'évaluation fait ressortir le fait que les coûts de l'acquisition sont supérieurs aux actifs nets, la différence est réputée être un «goodwill», lequel doit être porté à l'actif sous les «Valeurs immatérielles» et amorti de façon linéaire dans un délai maximal de 5 ans. En ce qui concerne les sorties de fonds, qui sont attendues consécutivement à une prise de contrôle, des engagements doivent être enregistrés (rubrique Autres passifs). Ils

doivent ensuite être dissous conformément à leur but. Un «badwill» résiduel, correspondant effectivement à une acquisition favorable (authentique «lucky buy»), doit être enregistré immédiatement dans la rubrique «Produits extraordinaires».

La préservation de valeur est revue à chaque date de clôture. Les éventuelles dépréciations supplémentaires («Impairment») doivent être comptabilisées dans le compte de résultats (position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles»).

### **Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage**

Les emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont portés au bilan à leur valeur nominale. Les commissions contre paiement à l'avance en lien avec les prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont considérées comme des composantes d'intérêts et délimitées sur la durée des prêts respectifs («méthode Accrual»).

### **Opérations de leasing**

Les objets utilisés par la Banque en tant que preneuse de leasing dans le cadre d'un contrat de leasing d'exploitation ne sont pas activés. Les charges de leasing sont débitées dans la position «Charges d'exploitation».

Il n'existe aucune opération de leasing financier.

### **Provisions**

Une provision est constituée si un événement passé crée une obligation probable justifiée dont le montant et/ou l'échéance est incertain mais estimable.

Le montant de la provision est déterminé par une analyse de l'événement du passé ainsi que sur la base d'événements survenus après la date de clôture, si ceux-ci contribuent à éclaircir la situation. Le montant doit être estimé en fonction du risque économique quand celui-ci peut être pris en compte aussi objectivement que possible. Si le facteur temps a une influence prépondérante, le montant de la provision doit être escompté. Le montant de la provision doit correspondre à la valeur de rendement des sorties futures de liquidités. Elle a la probabilité et la fiabilité de déterminer ces sorties de trésorerie.

Les provisions libérées sont dissoutes par le compte de résultat.

### **Engagements en matière de prévoyance**

Les conséquences économiques des institutions de prévoyance sur la Banque sont soit des avantages économiques, soit des engagements économiques. La détermination des effets économiques se fait en principe sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à laquelle la Banque est affiliée.

En cas de découvert, il existe un engagement économique si les conditions pour la constitution d'une provision sont données.

En cas d'excédent de couverture, il y a un avantage économique s'il est licite et envisagé d'utiliser cet excédent pour réduire les cotisations de l'employeur, de les rembourser à l'employeur ou de les utiliser en dehors des prestations réglementaires pour un autre usage économique de l'employeur. Les avantages économiques futurs (réserves de cotisations de l'employeur inclus) sont activés.

Les cotisations de l'employeur dues vis-à-vis de l'institution de prévoyance affiliée sont comptabilisées en permanence dans le compte de résultats dans la position «Charges de personnel».

## **Impôts**

### **Impôts courants**

Les impôts courants affectant le revenu et le capital déterminant de la période correspondante sont calculés conformément aux prescriptions fiscales pertinentes. Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital doivent être enregistrés dans la rubrique Comptes de régularisation (passifs).

### **Impôts latents**

Il y a lieu de déterminer de manière systématique les valeurs comptables qui s'écartent des valeurs fiscalement déterminantes (différences d'évaluation). Les effets fiscaux latents doivent être pris en considération et comptabilisés dans la position «provision». La délimitation annuelle des impôts latents sur le revenu se fonde sur une approche orientée vers le bilan et prend en compte en principe toutes les incidences ultérieures en matière d'impôts sur le revenu. L'impact latent affectant les impôts respectivement chaque modification par rapport à l'année précédente sont comptabilisés sous la position «Impôts».

Les impôts actifs latents sur le revenu provenant des différences temporaires ainsi que des reports de perte fiscale sont inscrits au bilan sous la position «Autres actifs». Les éventuelles prétentions fiscales non activées doivent être publiées dans l'annexe sous les «Créances éventuelles».

### **Réserves pour risques bancaires généraux**

La saisie au bilan se fait à la valeur nominale. Les réserves pour risques bancaires généraux sont imposées et font partie du capital propre.

### **Propres actions**

Les positions dans les propres actions sont enregistrées et présentées en poste négatif dans le capital propre.

L'achat de propres actions est généralement saisi à la date d'acquisition et à la valeur d'acquisition. Celle-ci représente en principe la juste valeur à laquelle elles peuvent être remises à la contrepartie.

L'évaluation des propres actions a lieu au prix d'acquisition moyen (méthode du coût moyen pondéré). Nous renonçons à toute adaptation de valeur.

Dans le cas d'une cession de propres parts du capital, l'éventuelle différence réalisée entre la valeur courante et la valeur comptable sera créditée ou débitée à la position «Réserve issue du capital». Le dividende sur les propres parts du capital est également comptabilisé dans la position «Réserve issue du capital».

### **Frais des transactions relatives aux capitaux propres**

Les frais des transactions relatives aux capitaux propres sont en principe imputés dans la rubrique Réserve issue du capital dès lors qu'il s'agit d'une création de capital (augmentation du capital, vente de propres parts du capital) ou d'un remboursement (réduction du capital, achat de propres parts du capital). Cette écriture est effectuée après déduction des impôts sur le revenu y relatifs.

### **Plans de participation des collaborateurs**

La Banque offre à ces collaborateurs et à ses organes de direction la possibilité de participer selon leur intérêt au développement et au succès de la Banque par l'achat de parts ordinaires de la Banque à un prix favorable (instruments de capitaux propres authentiques). L'étendue des parts ordinaires à prix favorable est limitée au niveau de fonction des collaborateurs. Les parts ordinaires en question sont soumises à une période de blocage durant laquelle elles ne peuvent pas être vendues ni transmises.

Les membres du conseil d'administration et du directoire peuvent être dédommagés et/ou rémunérés sur leur participation au bénéfice, de manière intégrale ou partielle sous la forme de parts ordinaires de la Banque (instruments de capitaux propres authentiques). Ces parts ordinaires sont également soumises à une période de blocage durant laquelle elles ne peuvent pas être vendues ni transmises.

Les rémunérations fondées sur des parts ordinaires (réduites) doivent être, lors de l'octroi (date d'octroi), évaluées à la juste valeur des parts ordinaires et enregistrées dans la position «Charges de personnel». Les parts ordinaires proviennent du portefeuille de la Banque ou établies à cette fin.

### **Opérations hors bilan**

Les opérations hors bilan sont saisies à la valeur nominale. Des provisions sont créées pour les risques de pertes identifiables sur les passifs.



### **Modification des principes comptables et d'évaluation**

Comme l'année précédente la Banque utilise son droit, selon les dispositions transitoires au sens de l'art. 69, al. 1, OB, et présente les corrections de valeur pour risques de défaillance de manière globale en poste négatif dans les actifs durant le délai transitoire. Les tableaux en annexe aux comptes annuels ont aussi été adaptés conformément à ces dispositions transitoires.

### **Correction des erreurs de la période précédente**

Lors de la comptabilisation des corrections de valeur pour risques de défaillance, il a été constaté que les intérêts arriérés de plus de 90 jours avaient été indiqués de manière incorrecte les années précédentes. Puisqu'il s'agit ici d'une erreur des années précédentes, la correction est effectuée dans la période de référence par les positions ordinaires du compte de résultat (selon Circ. FINMA 15/1, Cm 29).

Les intérêts arriérés de plus de 90 jours de l'année précédente sont comptabilisés dans la période de référence par les « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts » du compte de résultat. Les conséquences sur le compte de résultat sont : Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts (-4,1 mio), Bénéfice (résultat de la période) (-4,1 mio).

# Annexe aux comptes annuels

---

## *Explications selon les Prescriptions comptables pour les banques True & Fair View*

### **Données de la société ainsi que la forme juridique et le siège de la Banque**

---

La Banque WIR (désignée ci-après «Banque») est une coopérative qui a son siège à Bâle. La Banque gère en plus de son siège à Bâle six autres succursales réparties entre Berne, Lausanne, Lugano, Lucerne, Saint-Gall et Zurich ainsi que deux agences à Coire et Sierre. Le rayon d'action géographique de la Banque s'étend sur l'ensemble du territoire national.

L'activité en WIR (CHW) et en francs suisses (CHF) concerne principalement les opérations relatives au bilan (activités relatives aux différences d'intérêts) et au trafic de paiements WIR. Des secteurs comme le négoce de devise, le marché des capitaux, les opérations d'émission et les instruments financiers dérivés ne font actuellement pas partie de l'offre de la Banque.

Les secteurs d'activités suivants influencent l'activité principale de la Banque.

#### **Opérations au bilan**

Les opérations au bilan représentent, avec les opérations de différences d'intérêts, la source principale de revenus pour la Banque durant l'année sous revue. La valeur des dépôts clients se monte à 72,8% du total du bilan. Les dépôts clients mesurés en fonction des prêts (degré de couverture des prêts) représentent 85,4%. Les prêts en CHF et WIR sont principalement couverts sur la base de crédits hypothécaires. Les biens financés sont avant tout des objets d'habitation. Les biens artisanaux et industriels sont octroyés à l'aide de crédits commerciaux couverts et non couverts.

Les opérations interbancaires sont principalement effectuées à court terme, sur une base couverte en la forme d'opérations Repo. À côté de cela, des transactions interbancaires avec des

contreparties de première qualité sont effectuées sur une base non couverte. Les opérations longues durées de la Banque sont régies par son statut de membre de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA et plus précisément par l'émission de crédits nantis.

Pour des raisons de liquidités et de placements, un portefeuille est conservé dans les immobilisations financières. Ce portefeuille est constitué à 98% d'obligations en CHF.

Dans la gestion de la structure du bilan, des swaps d'intérêts sont utilisés pour gérer les risques de variation des taux d'intérêts.

### **Opérations de commissions et de prestations de service**

La partie principale des opérations de commissions et de prestations de service est liée au trafic des paiements en WIR et CHF. Ces prestations sont utilisées par nos clients commerciaux et privés ainsi que par des corporations de droits publics et clients institutionnels.

Puisque la Banque n'est pas active dans la gestion de fortune et qu'elle ne propose des dépôts de titres que pour ses propres participations, aucune rétrocession ni commission de gestion ou encore remboursement n'est dû.

### **Opérations de négoce**

Le produit des opérations de négoce provient du propre négoce des titres, devises et instruments dérivés. Dans le marché de négoce de titres, on considère uniquement des émetteurs de première catégorie. Les positions en devises étrangères se limitent à des positions liquides sur le marché. Les opérations avec des produits dérivés se font uniquement sur une base couverte.

### **Autres secteurs d'affaires**

La Banque exerce son activité principalement dans ses propres locaux. À côté de cela, elle détient plusieurs immeubles de rendement ainsi que des immeubles destinés à la revente.

Comme prestation supplémentaire, il est accordé aux clients du trafic de paiements WIR le droit de publier des annonces dans les médias WIR contre paiement d'une taxe.

### **Principes comptables et d'évaluation**

Les principes comptables et d'évaluation sont traités dans un chapitre séparé.

# Explications sur la gestion des risques, en particulier la considération du risque de changement de taux d'intérêt, des autres risques de marché et des risques de crédit

---

## **Évaluation des risques et politique des risques**

La responsabilité des risques est attribuée au plus haut niveau de l'entreprise. Le conseil d'administration est responsable de la politique des risques et effectue régulièrement des évaluations des risques. Le conseil d'administration a évalué et approuvé l'analyse des risques lors de sa séance du 14 mars 2016. Il dispose, dans les catégories crédit, marché, liquidité et risques opérationnelles, de la compétence de décision la plus élevée. Pour l'évaluation et la surveillance des risques, il se repose sur les rapports du responsable de domaine, de l'audit interne et du responsable du risque global de la Banque, qui soumettent la Banque à une analyse systématique des risques.

## **La gestion des risques**

La gestion des risques comprend la prise en compte, la mesure, la surveillance et la gestion de tous les risques résultant de l'activité de la Banque. La gestion des risques est attribuée au niveau du directoire de la Banque et se base sur la politique des risques approuvée par le conseil d'administration. Pour les risques individuels, des limites claires sont fixées. La saisie et la surveillance est effectuée par les services compétents.

## **Risque global de la Banque**

Les risques individuels et les catégories de risques sont agrégés au niveau du risque global de la Banque et sont réconciliés avec la capacité de la Banque à supporter ces risques. L'analyse objective du risque global de la Banque est garantie par un processus de contrôle indépendant. Notre attention est particulièrement orientée sur l'absence de concentration des risques. Le contrôle des risques au niveau du portefeuille a pour but la protection des revenus récoltés ainsi que la protection de la réputation de la Banque.

## **Risques de défaillance**

Les risques de défaillance contiennent tous les engagements, à partir desquels peut résulter une perte, si les contreparties ne sont pas en mesure d'exécuter leurs obligations. Les risques de défaillance sont limités à l'aide de la répartition des risques, des exigences de qualité et des marges de couverture. L'autorisation de crédit, par laquelle la solvabilité et la capacité de crédit sont évaluées au moyen de critères homogènes, a lieu à travers la répartition de compétences liée aux risques.

Les montants de crédits ouverts et les dépassements de limite sont surveillés de façon continue par un service compétent dans le cadre de la gestion des crédits.

La valeur des garanties est évaluée périodiquement selon la nature des sécurités. La valeur des biens immobiliers est plausibilisée en fonction des directives internes de la Banque.

La limite de nantissement est dépendante de la nature de l'objet. Un taux d'intérêt théorique minimal, en tenant compte d'un amortissement éventuel ainsi que des coûts annexes, est pris en compte lors du calcul de la tenue des charges.

Une équipe de spécialistes des questions relatives aux restructurations et aux réalisations, qui est rattachée au département juridique, est à disposition des collaborateurs des crédits pour surmonter et résoudre des cas exceptionnels et complexes. Les corrections de valeurs et les provisions sont évaluées trimestriellement et adaptées si nécessaire.

### **Risque du changement du taux d'intérêt**

La Banque est fortement engagée dans les opérations d'intérêts. Dû aux circonstances particulières des activités, il n'y a pas de risque de changement du taux d'intérêt dans le domaine WIR. Une grande importance est donnée à la gestion des opérations d'intérêts étant donnée la croissance forte et continue dans le domaine CHF. Les risques de changement du taux d'intérêt pour les opérations au bilan et du hors bilan sont surveillés et gérés de façon centrale par le comité ALM de la Banque. La gestion se fait selon la méthode du taux d'intérêt du marché et est centrée sur la valeur actualisée des capitaux propres. Le comité ALM dispose à cet effet de logiciels modernes pour effectuer les calculs et les tests de stress, ainsi que de spécialistes externes. Des dérivés sur intérêts sont également utilisés pour la gestion des risques d'intérêts.

### **Autres risques de marché**

Les autres risques de marché, concernant avant tout le négoce, sont restreints grâce à des limites et sont surveillés en conséquence. La surveillance des positions de négoce se fait quotidiennement.

### **Risques de liquidité**

La capacité de paiement est surveillée et assurée quotidiennement dans les limites des dispositions légales bancaires. La Banque détient, en plus des placements bancaires à court terme, CHF 108 mio d'obligations Repo dans les immobilisations financières comme réserves de liquidité. Les actions propres de la Banque sont régulièrement contrôlées quant à leur potentiel de négociabilité sur le marché.

## **Risques opérationnels**

Les risques opérationnels sont définis comme des «risques de pertes induits par l'inadéquation ou le défaut de procédures internes, d'individus et de systèmes ou par des événements externes». Ils sont gérés à l'aide de règlements internes, de directives concernant l'organisation, de manuels de travail ainsi par des contrôles internes. Le responsable de la sécurité contrôle et évalue régulièrement les risques opérationnels et rapporte la situation actuelle des risques au conseil d'administration. La révision interne ainsi que le contrôle des risques vérifient régulièrement le système de contrôle interne et établissent directement un rapport au conseil d'administration. Le service légal interne est responsable pour la limitation et le traitement des risques juridiques.

## **Compliance et risques juridiques**

Le directoire et la fonction de compliance s'assurent que les activités sont en adéquation avec les dispositions réglementaires et les devoirs de diligence pour un intermédiaire financier. Ces fonctions sont responsables de la surveillance du respect des exigences et des développements effectué par l'autorité prudentielle, par le législateur ou toute autre organisation responsable. De plus ils sont responsables de l'adaptation et du respect des directives et règlements en fonction des développements réglementaires.

## **Comité d'audit et de risque**

Le comité d'audit et de risque (CAR) soutient le conseil d'administration dans l'exécution de ses obligations prudentielles selon la Circ-FINMA 2008/24 «Surveillance et contrôle interne» ainsi que selon la loi, les statuts et les règlements internes. Le comité surveille et statue sur l'intégrité des états financiers, les contrôles internes dans le cadre des rapports financiers ainsi que sur l'efficacité de l'organe de révision et sa collaboration avec l'audit interne.

Le conseil d'administration est informé régulièrement par le président du CAR des décisions et des réflexions prises par le CAR. Le CAR établit annuellement un rapport sur son activité à l'attention du conseil d'administration, qui en discute et l'utilise comme base de décision.

## **Autoévaluation du conseil d'administration et du comité d'audit et de risque**

Autant le conseil d'administration que le comité d'audit et de risque effectuent annuellement une autoévaluation selon la circ.-FINMA 2008/24.

# Explications sur les méthodes employées pour l'identification des risques de défaillance et pour la fixation des besoins en corrections de valeur

---

Grâce à un système de rating reconnu, la Banque assure une politique d'octroi de crédit adaptée aux risques. La surveillance des risques de défaillance est assurée pendant toute la durée du crédit par une actualisation continue du rating ainsi que par une communication régulière avec la clientèle. Le système de rating comprend treize classes de notation. Avec ce système, les risques peuvent être estimés lors de l'octroi du crédit sur la base des pertes moyennes attendues.

La Banque classe toutes les créances dans treize classes de notation. Les créances de la classe 13 sont considérées comme compromises et une correction de valeur individuelle est établie. Pour les classes 9, 10, 11 et 12, des corrections de valeurs pour risques de défaillance latents sont constituées en plus. Celles-ci se basent sur des valeurs historiques par classe de notation et sont calculées sur une base individuelle.

Les intérêts (y.c. intérêts courus) ainsi que les commissions échus ne sont pas considérés comme revenus d'intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et commissions, échus depuis plus de 90 jours, mais impayés. Les intérêts échus sont définis selon le principe brut.

Dans le cas de crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme échus si la limite de crédit est dépassée depuis 90 jours.

# Explications sur l'évaluation des couvertures, en particulier sur les critères importants pour la détermination des valeurs vénales et d'avance

---

Lors de l'estimation des garanties en relation avec les créances hypothécaires principalement gagées par des biens immobiliers, la Banque se base sur des dispositions internes en adéquation avec les directives de l'Association suisse des banquiers. Pour la détermination des valeurs vénales et des valeurs d'avance, différentes valeurs sont prises en compte en fonction du type d'objets nanti. La Banque utilise les bases suivantes pour ses objets principaux:

Type d'objet	Base pour la valeur d'avance
Logement en propriété à usage propre	Valeur de marché
Immeubles de rapport	Valeur de rendement
Immeubles commerciaux à usage propre	Valeur de rendement
Terrains à bâtir	Valeur de marché

La valeur d'avance se monte au maximum à la valeur de marché. Pour chaque objet, il a été convenu de taux d'avance maximaux.

Les biens gagés sont évalués à la valeur de liquidation en cas de créances compromises.

La valeur des biens gagés est revue de façon adéquate dans le cadre des directives de la Banque concernant les renouvellements de crédit.



# Explications sur la politique de la Banque lors de l'emploi d'instruments financiers dérivés ainsi que lors de l'application du Hedge Accounting

---

## Politique d'entreprise en matière d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce avec des instruments financiers dérivés a lieu exclusivement par le biais de négociants spécialement formés. La Banque n'exécute aucun Market-Making. Le négoce pour le propre compte de la Banque se fait autant avec des produits standardisés qu'avec des produits OTC, principalement dans des instruments en lien avec les intérêts, les devises et les titres de participation/indices. Aucun négoce n'est fait sur des dérivés en relations avec des crédits.

Les instruments financiers dérivés sont principalement utilisés par la Banque dans le cadre de sa gestion des risques, selon les indications du conseil d'administration (stratégie et politique des risques), pour s'assurer contre les risques liés aux intérêts, aux devises étrangères ainsi que pour des risques liés à des transactions futures. Les transactions sont effectuées exclusivement avec des contreparties externes.

## Application du Hedge Accounting

La Banque utilise le Hedge Accounting principalement en relation avec les activités suivantes:

Activité de base	Moyen d'assurance
Risques de changement du taux d'intérêt à partir de créances et engagements sensibles aux taux dans les comptes de la Banque	Swaps sur taux d'intérêt

## Mise en commun de groupes d'instruments financiers

Une partie des positions sensibles aux taux d'intérêts dans les comptes de la Banque (principalement les créances et engagements envers les clients ainsi que les créances hypothécaires) est groupée par devises en fonction de leurs obligations en termes d'intérêts et est couverte à l'aide de Macro-Hedges.

## **Lien économique entre les opérations de base et les opérations de couverture**

À partir du moment où un instrument financier est défini comme instrument de couverture, la Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Elle documente en particulier les buts et stratégie de la gestion du risque pour la transaction de couverture ainsi que les méthodes visant à s'assurer de l'efficacité de la relation de couverture. La relation économique entre l'opération de base et celle de couverture doit être évaluée de façon prospective et de façon continue dans le cadre d'un test d'efficacité permettant d'observer l'évolution de la valeur et la corrélation entre les deux opérations.

### **Mesure de l'efficacité**

Une couverture est considérée comme efficace, si elle remplit les critères suivants:

- L'efficacité de la couverture est évaluée lors de l'initiation de la transaction et pendant la durée de la couverture de celle-ci.
- Il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et celle de couverture.
- Les modifications de valeur de la transaction sous-jacente et de la transaction de couverture sont opposées en termes de risque couverts.

### **Inefficacité**

Dès qu'une transaction de couverture ne remplit plus les critères d'efficacité, elle est considérée comme une opération de négoce et l'effet de la partie non efficace est comptabilisé dans la position «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Dans le compte de résultat 2016, aucun effet lié à une inefficacité des transactions de couvertures n'est à noter.

## **Explications sur les événements majeurs après la date de clôture**

---

Aucun événement susceptible d'influencer sensiblement le patrimoine, la situation financière et le résultat de la Banque ne s'est produit après la date de clôture.

# Tables annexes True & Fair View

## 01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

en CHF 1000		
	Année de référence	Année précédente
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension*	118 000	30 000
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	117 998	29 999
- dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	0	0

\* Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

## 02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

### 2.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan

en CHF/CHW 1000					
Nature des couvertures	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couvertures	Total	
<b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>					
Créances sur la clientèle CHW	35 781	97 506	43 745	177 031	
Créances sur la clientèle CHF	611 577	103 346	68 425	783 348	
<b>Créances hypothécaires CHW</b>					
- Immeubles d'habitations	430 929			430 929	
- Immeubles commerciaux	1 447			1 447	
- Immeubles artisanaux et industriels	207 728			207 728	
- Autres	18 432			18 432	
<b>Créances hypothécaires CHF</b>					
- Immeubles d'habitations	1 974 636			1 974 636	
- Immeubles commerciaux	15 168			15 168	
- Immeubles artisanaux et industriels	841 782			841 782	
- Autres	90 225			90 225	
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>	<b>année de référence</b>	<b>2 227 706</b>	<b>200 852</b>	<b>112 170</b>	<b>4 540 727</b>
	<b>année précédente</b>	<b>4 163 739</b>	<b>206 560</b>	<b>129 470</b>	<b>4 499 769</b>

Conformément à l'article 69, al. 1 de l'Ordonnance sur les banques (OB), la Banque fait usage de son droit durant la phase transitoire à inscrire globalement à l'actif les corrections de valeurs pour risques de défaillance. Dès lors, il a été renoncé à la présentation des prêts après compensation avec les corrections de valeurs selon la table mentionnée ci-dessus.

#### Hors bilan

Engagements conditionnels	2 276	4 341	536	7 153	
Engagements irrévocables	103 036		12 636	115 672	
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			4 176	4 176	
<b>Total du hors bilan</b>	<b>année de référence</b>	<b>105 312</b>	<b>4 341</b>	<b>17 348</b>	<b>127 001</b>
	<b>année précédente</b>	<b>104 047</b>	<b>6 434</b>	<b>17 582</b>	<b>128 063</b>

## 2.2 Présentation des créances compromises

en CHF/CHW 1000

		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés*	Montant net	Corrections de valeur individuelles
<b>Créances compromises</b>	année de référence	125 003	106 757	18 246	18 246
	année précédente	104 166	92 049	12 117	12 117

\* Dette/valeur de réalisation par client: le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte

Le montant brut des créances compromises a augmenté. Le montant net a augmenté fortement par rapport au résultat net de l'exercice précédent en raison d'une position individuelle ayant passé de KCHF 6 130 ou 50,6% à KCHF 18 246. Ce montant est totalement couvert par des corrections de valeurs.

## 03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

en CHF 1000

<b>Actifs</b>	Année de référence	Année précédente
<b>Opérations de négoce</b>	<b>222 717</b>	<b>167 669</b>
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	115 130	71 752
- dont cotés	115 130	71 752
Titres de participation	107 587	95 917
<b>Total des actifs</b>	<b>222 717</b>	<b>167 669</b>
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	53 263	33 685

## 04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

en CHF 1000

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
<b>Instruments de taux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 355</b>	<b>500 000</b>
- Swaps	0	0	0	0	1 355	500 000
<b>Titres de participation/indices</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 851</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Futures *	0	0	11 851	0	0	0
<b>Total avant prise en compte des contrats de netting</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 851</b>	<b>0</b>	<b>1 355</b>	<b>500 000</b>
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0	0	0	1 355	500 000
	<b>Année précédente</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 937</b>	<b>750 000</b>
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0	0	0	5 937	750 000

\* Valeur boursière

		Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
<b>Total après prise en compte des contrats de netting</b>	<b>Année de référence</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Année précédente</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Répartition selon les contreparties</b>		Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
<b>Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)</b>	<b>Année de référence</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Année précédente</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 05 Répartition des immobilisations financières

en CHF 1000

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
<b>Titres de créance</b>	<b>151 575</b>	<b>164 858</b>	<b>158 937</b>	<b>171 732</b>
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	141 553	154 836	148 302	160 887
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	10 022	10 022	10 635	10 845
<b>Titres de participation</b>	<b>3 475</b>	<b>3 687</b>	<b>3 475</b>	<b>3 687</b>
- dont participations qualifiées*	0	0	0	0
<b>Immeubles</b>	<b>15 729</b>	<b>20 292</b>	<b>15 729</b>	<b>20 292</b>
<b>Total</b>	<b>170 778</b>	<b>188 837</b>	<b>178 140</b>	<b>195 711</b>
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	107 760	119 798	113 732	125 415

\* En cas de détention de 10% au moins du capital ou des voix

## Répartition des contreparties selon la notation

en CHF 1000

Titres de créance: valeurs comptable	Année de référence	Aaa-Aa3	A1-A3	Baa1-Baa3	Ba1-B3	inférieur à B3	sans notation
		<b>83 654</b>	<b>18 788</b>	<b>10 022</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39 111</b>

La Banque se base sur les classes de rating de Moody's. Pour quelques cas, les ratings de Standards & Pooors ont été utilisés et convertis selon la table de concordance de l'Autorité fédérale de surveillance FINMA.

## 06 Présentation des participations

en CHF 1000

	Année de référence								
	Valeur d'acquisition	Adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence/reprises d'amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Participations évaluées selon la mise en équivalence:									
- sans valeur boursière	7 190	342	7 532	0	0	0	0	65	7 598
Autres participations									
- sans valeur boursière	5 493	0	5 493	0	1 028	0	0	0	6 521
<b>Total des participations</b>	<b>12 683</b>	<b>342</b>	<b>13 025</b>	<b>0</b>	<b>1 028</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>65</b>	<b>14 119</b>

## 07 Indication des entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Capital social (en CHF 1000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe (en CHF 1000)	Détention indirecte (en CHF 1000)
<b>Comptabilisé sous participations</b>						
EFIAG - Emissions- und Finanz AG, Bâle	Centrale d'émission	5 164	19	19	961	0
IG Leasing AG, Dietlikon	Leasing de biens d'investissements	1 500	50	50	750	0
LUWIRA Messe AG, Lucerne	Organisateur de salons	300	30	30	90	0
WIR Messe AG, Zurich	Organisateur de salons	500	10	10	50	0
WIR Wirtschaftsring AG, Bâle	Aucune activité commerciale	100	100	100	100	0

## 08 Présentation des immobilisations corporelles

en CHF 1000

	Année de référence								Valeur comptable à la fin de l'année de référence
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	
Immeubles à l'usage de la Banque	36 992	5 963	31 029	14 178	756	0	797	0	45 166
Autres immeubles	42 509	7 630	34 879	-14 178	0	1 353	439	0	18 910
Software acquis séparément ou développés à l'interne	22 227	16 804	5 423	-616	12 851	0	41	0	17 617
Autres immobilisations corporelles	1 574	1 293	281	616	1 601	176	134	0	2 188
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>103 303</b>	<b>31 690</b>	<b>71 612</b>	<b>0</b>	<b>15 208</b>	<b>1 529</b>	<b>1 411</b>	<b>0</b>	<b>83 880</b>

### Leasing opérationnel

	Leasing opérationnel	Contrat de location à long terme		Année de référence en CHF 1000
		Total		
Total des engagements de leasing non-inscrits au bilan	813*	1 858	2 671	

### Structure des échéances

Échu dans un délai de 12 mois	371	647	1 017
Échu entre 12 mois à 5 ans	443	1 211	1 654
Échu après 5 ans	0	0	0

\* dont KCHF 813 peuvent être dénoncés dans un délai d'une année

## 09 Présentation des valeurs immatérielles

en CHF 1000

	Année de référence						Valeur comptable à la fin de l'année de référence
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	
Goodwill	3 000	2 400	600	0	0	600	0
<b>Total des valeurs immatérielles</b>	<b>3 000</b>	<b>2 400</b>	<b>600</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>600</b>	<b>0</b>

## 10 Répartition des autres actifs et autres passifs

en CHF 1000

	Autres actifs		Autres passifs	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Compte de compensation	56	3 108	0	0
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	1 190	1 277	0	0
Compte d'ordre	860	4	1 849	1 702
Impôts indirects	1 538	1 399	2 459	1 510
<b>Total</b>	<b>3 644</b>	<b>5 788</b>	<b>4 308</b>	<b>3 212</b>

## 11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

en CHF 1000

Actifs nantis/cédés	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Créances sur les banques	270	270
Créances hypothécaires (créances hypothécaires mises en gage ou cédées auprès de centrales de lettres de gage)	801 176	557 400
<b>Actifs sous réserve de propriété</b>	<b>801 446</b>	<b>557 670</b>

Il n'existe actuellement aucun actif faisant l'objet d'une réserve de propriété.

## 12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

en CHF 1000

	Année de référence	Année précédente
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 902	2 082
<b>Total</b>	<b>1 902</b>	<b>2 082</b>

L'institution de prévoyance du personnel de la Banque WIR détient 3 999 parts ordinaires de la Banque WIR soc. coopérative.

## 13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

### a) Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

en CHF 1000

RCE	Valeur nominale à la fin de l'année de référence	Renonciation d'utilisation à la fin de l'année de référence	Montant net à la fin de l'année de référence	Montant net à la fin de l'année précédente	Influence de la RCE sur les charges de personnel	
					Année de référence	Année précédente
Institutions de prévoyance	1 190	0	1 190	1 277	87	92

### b) Présentation de l'avantage/l'engagement économique et des charges de prévoyance

en CHF 1000

	Excédent/insuffisance de couverture à la fin de l'année de référence	Part économique de la banque/du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		Année de référence	Année précédente			Année de référence	Année précédente
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	0	0	0	0	613	613	607
Plans de prévoyance avec excédent	972	0	0	0	2 338	2 338	2 158
<b>Total</b>	<b>972</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 951</b>	<b>2 951</b>	<b>2 764</b>

La Banque WIR soc. coopérative assure ses collaborateurs selon deux plans de prévoyance.

#### Plan de prévoyance avec excédent:

Les collaborateurs de la Banque WIR soc. coopérative ayant atteint leur 25<sup>ème</sup> année révolue, sont assurés à la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque WIR, à Bâle, jusqu'au plafonnement de la rente. Ne sont pas concernés par ce plan, les employés avec un contrat de travail déterminé jusqu'à 3 mois ou à temps partiel. Il s'agit ici d'un plan à primauté des cotisations. Les principes comptables pour les institutions de prévoyance selon les Swiss GAAP FER 26 sont appliqués. Les éventuels risques sont réassurés auprès de compagnies d'assurances. Le degré de couvert à la fin de l'année précédente était de 101,3% resp. KCHF 972. Puisque l'excédent revient entièrement à l'employé, il ne résulte dès lors aucun avantage économique.

Les prestations non-couvertes par la caisse de pension de la Banque WIR (part excédentaire) sont assurées via un plan de prévoyance séparé auprès d'une compagnie d'assurance.

#### Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance:

Les collaborateurs cadres sont, à partir d'un certain salaire annuel, assurés en plus par une couverture d'assurance complète auprès d'une compagnie d'assurance suisse.

## 15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire en cours

en CHF 1000

Émetteur		Taux d'intérêt moyen pondéré	Echéances	Montant
Emprunts de lettres de gages auprès de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA, Zurich	Non subordonné	1,58%	2017 - 2033	557 400
Banque WIR société coopérative, Bâle				
- Placement privé, année d'émission 2011, Coupons 3,75%	Subordonné sans clause PONV		2021	10 000
- Placement privé, année d'émission 2011, Coupons 3,75%	Subordonné sans clause PONV		2021	5 000
EFIAG - Emissions- und Finanz AG, Bâle				
- Emprunt obligataire, année d'émission 2016, Coupons 0,525%	Non subordonné		2021	35 000
<b>Total</b>				<b>607 400</b>

### Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours:

en CHF 1000

Émetteur	D'ici une année	>1 - ≤ 2 ans	>2 - ≤ 3 ans	>3 - ≤ 4 ans	>4 - ≤ 5 ans	> 5 ans	Total
Banque WIR société coopérative, Bâle	0	0	0	0	15 000	0	15 000
EFIAG Emissions- und Finanz AG, Basel	0	0	0	0	35 000	0	35 000
Emprunts de lettres de gages auprès de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA, Zurich	111 700	0	143 000	25 000	42 300	235 400	557 400
<b>Total</b>	<b>111 700</b>	<b>0</b>	<b>143 000</b>	<b>25 000</b>	<b>92 300</b>	<b>235 400</b>	<b>607 400</b>

## 16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

en CHF 1000

	État à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour risques de défaillance	66	0	-66	0	0	0	0	0
Autres provisions	33 755	0	66	0	0	0	2	33 819
<b>Total des provisions</b>	<b>33 821</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>33 819</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays*</b>	<b>24 077</b>	<b>254</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 235</b>	<b>4 428</b>	<b>0</b>	<b>29 486</b>
- dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	12 117							18 246
- dont corrections de valeur pour les risques latents	11 960							11 240

\* La Banque WIR fait usage de son droit pour la phase transitoire conformément à l'article 69, al. 1 de l'Ordonnance sur les banques (OB). De ce fait les corrections de valeurs pour risques de défaillance sont inscrites globalement en position négative à l'actif.

## 17 Présentation du capital social

en CHF 1000

	Année de référence			Année précédente		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
<b>Capital social</b>						
Capital social	23 200	1 160 000	21 100	19 000	950 000	18 684
- dont libéré	23 200	1 160 000	21 100	19 000	950 000	18 684
<b>Total du capital social</b>	<b>23 200</b>	<b>1 160 000</b>	<b>21 100</b>	<b>19 000</b>	<b>950 000</b>	<b>18 684</b>
Capital autorisé	1 200	60 000	600	316	15 800	0
- dont augmentations de capital effectuées	400	20 000	200	316	15 800	0

En sus de l'augmentation du capital ordinaire de 190 000 parts ordinaires, l'assemblée générale a approuvé une augmentation du capital pour une émission de 60 000 parts ordinaires au maximum. La Banque, s'appuyant sur la décision de l'assemblée générale, a émis 20 000 parts ordinaires durant l'exercice de référence. Les titres restants doivent être émis dans un délai de deux ans à partir de la décision de l'assemblée générale, sinon la décision est considérée comme nulle et non avenue. Durant l'année de référence, la Banque WIR soc. coopérative, s'appuyant sur la décision de l'assemblée générale, a émis 210 000 parts ordinaires qui ont été comptabilisées à titre de parts propres et affectées de manière conforme.



## 18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes

en CHF 1000

	Nombre droits de participation		Valeur droits de participation	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Membres du conseil d'administration	90	913	37	404
Membres des organes de direction	543	834	241	361
Collaborateurs	3338	5111	1479	2213
<b>Total</b>	<b>3971</b>	<b>6858</b>	<b>1757</b>	<b>2979</b>

La participation au bénéfice des membres du conseil d'administration est versée en parts ordinaires de la Banque WIR soc. coopérative. De plus, les membres du conseil d'administration et le directoire (organe de direction) ont la possibilité de percevoir une partie de leur rémunération et traitement sous la forme de parts ordinaires de la Banque WIR soc. coopérative. Ces dernières sont distribuées à la Fair Value et ont une durée de blocage de 10 ans.

La participation au bénéfice des membres du directoire et des collaborateurs est également distribuée sous la forme de parts ordinaires à la Fair Value. Ces dernières sont bloquées pour une durée de 5 ans.

Les collaborateurs ainsi que le directoire ont la possibilité, une fois par année, d'acquérir à la Fair Value des parts ordinaires de la Banque avec une réduction de 50%. L'étendue de la réduction sur les parts ordinaires est réglée en fonction du niveau hiérarchique des collaborateurs. Les parts ordinaires acquises avec une réduction sont bloquées pour une durée de 5 ans.

Durant la durée du blocage, les parts ordinaires ne peuvent être transférés ni vendues.

La Fair Value sur la part propre des parts ordinaires distribuées est comptabilisée via les charges de personnel.

## 19 Indication des créances et engagements envers les parties liées

en CHF 1000

	Créances		Engagements	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Sociétés du groupe			108	108
Affaires d'organes*	86882	87745	5897	5679
Autres parties liées**			70	68

Il n'existe aucune opération hors bilan significatives envers des parties liées.

\* Les collaborateurs de la Banque WIR bénéficient des conditions usuelles sur le marché pour les affaires actives, passives et prestations de services.

\*\* La Fondation de prévoyance «Terzo Vorsorgestiftung der WIR Bank» ainsi que la Fondation de libre passage de la Banque WIR constituent les autres parties liées de la Banque WIR. Dans cette table sont présentés uniquement les comptes d'exploitation. Les avoirs de prévoyance, appartenant économiquement aux clients de la prévoyance, sont inscrits au bilan sous les engagements résultant des dépôts de la clientèle.

## 21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

### État et transactions des propres parts au capital

Valeur (ISIN)	Désignation
263554 (CH0002635545)	Part ordinaire Banque WIR soc. coopérative
31699415 (CH0316994518)	Part ordinaire Banque WIR soc. coopérative

en CHF

	Nombre	α-Prix de transaction
Solde initial	8654	
Achat	174770	403,85
Vente	116379	415,64
<b>Solde final</b>	<b>67045</b>	

Résultat des aliénations des propres parts du capital

Durant l'année de référence, un bénéfice de KCHF 897 a pu être réalisé sur le négoce des propres parts du capital.

Propres parts ordinaires émises en lien avec des rémunérations en parts ordinaires («en actions») aucune

Instruments de capitaux propres de la banque détenus par le biais de filiales, des coentreprises, des entreprises associées et par des fondations proches aucune

Il n'y a aucun engagement conditionnel lié aux propres titres de participation aliénés et acquis. Tant au début qu'à la fin de l'exercice de référence, aucun propre titre de participation n'a été réservé pour un usage particulier.

Concernant la composition du capital propre, nous vous renvoyons au tableau 17 «Présentation du capital social». Il n'y a pas de droits spéciaux et de restrictions liés aux parts ordinaires.

Toutes les transactions avec des participants, en leur qualité de participants, sont effectuées au moyen de «Liquidités». Les répartitions selon les plans de participation des collaborateurs qui font entièrement ou partiellement partie du salaire sont exclues de ce principe. Celles-ci sont comptabilisées dans les charges du personnel. Les parts ordinaires requises pour cela ont été prises des propres parts de la Banque et n'ont pas été émises à nouveau. Les réserves légales issues du bénéfice et du capital, tant qu'elles ne dépassent pas de manière cumulée les 50% du capital social nominal, n'osent être attribuées qu'à la couverture de pertes ou à des mesures permettant à l'entreprise de se maintenir en période difficile, d'éviter le chômage ou d'en atténuer les conséquences. Le montant des réserves non distribuables s'élève à CHF 11,6 mio au 31 décembre 2016. Il n'existe aucune limitation statutaire de distribution pour les réserves facultatives. Demeurent réservées les dispositions en matière de fonds propres.

## 23 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

en CHF 1000

	À vue	Dénouable	Échu				Total		
			d'ici 3 mois	entre 3 et 12 mois	entre 12 mois et 5 ans	après 5 ans		immobilisé	
<b>Actifs/instruments financiers</b>									
Liquidités	212 065						212 065		
Créances sur les banques	32 542				70 000		102 542		
Créances sur la clientèle CHW		160 495		207	15 690	639	177 031		
Créances sur la clientèle CHF	10 546	653 833	4 258	51 901	56 756	6 053	783 348		
Créances hypothécaires CHW		462 524	1 240	200	194 506	65	658 535		
Créances hypothécaires CHF	3 346	338 745	116 376	510 355	1 433 158	519 833	2 921 813		
Opérations de négoce	222 717						222 717		
Immobilisations financières	13 496		10 006		18 004	113 543	15 729	170 778	
Provisions pour risques de défaillance								-29 486	
<b>Total</b>	<b>Année de référence</b>	<b>494 712</b>	<b>1 615 597</b>	<b>131 880</b>	<b>562 664</b>	<b>1 788 114</b>	<b>640 133</b>	<b>15 729</b>	<b>5 219 344</b>
	Année précédente	443 179	1 664 716	204 240	384 508	1 861 856	562 663	20 292	5 117 375
<b>Fonds étrangers/instruments financiers</b>									
Engagements envers les banques	533	100	33 000	80 000	10 000			123 633	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres			118 000					118 000	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle CHW		770 563						770 563	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle CHF	360 592	2 473 308	25 605	59 752	160 603	25 474		3 105 335	
Emprunts et prêts des lettres de gage				111 700	260 300	235 400		607 400	
<b>Total</b>	<b>Année de référence</b>	<b>361 125</b>	<b>3 243 971</b>	<b>176 605</b>	<b>251 452</b>	<b>430 903</b>	<b>260 874</b>	<b>0</b>	<b>4 724 930</b>
	Année précédente	312 618	3 066 120	194 643	386 039	453 094	276 760	0	4 689 273

## 28 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels

en CHF 1000

	Année de référence	Année précédente
Engagements de couverture de crédit et similaires	515	515
Garanties de prestation de garantie et similaires	6 638	9 366
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>7 153</b>	<b>9 881</b>

## 32 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

### a) Répartition selon les secteurs d'activités (selon l'organisation de la Banque/du groupe financier)

en CHF 1000

Domaines d'affaires	Année de référence	Année précédente
- Négoce	6 395	-5 312
<b>Total du résultat de négoce</b>	<b>6 395</b>	<b>-5 312</b>

### b) Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur

en CHF 1000

Résultat de négoce provenant des:	Année de référence	Année précédente
- instruments de taux (y c. les fonds)	-256	-738
- titres de participation (y c. les fonds)	5 100	769
- devises	1 552	-5 343
<b>Total du résultat de négoce</b>	<b>6 395</b>	<b>-5 312</b>

### 33 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Durant l'année 2016, la Banque a dû payer des intérêts négatifs sur les comptes de transactions auprès d'autres banques pour un montant de KCHF 36. La Banque a pu encaisser des entrées liées aux intérêts négatifs pour un montant de KCHF 424 dans les placements monétaires et les affaires de mise en pension (affaires interbancaires et clients institutionnels).

### 34 Répartition des charges de personnel

en CHF 1000		
	Année de référence	Année précédente
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et les allocations supplémentaires)	28 535	24 079
- dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	895	2 153
Prestations sociales	5 044	4 731
Autres charges de personnel	1 660	1 559
<b>Total charges de personnel</b>	<b>35 239</b>	<b>30 369</b>

### 35 Répartition des autres charges d'exploitation

en CHF 1000		
	Année de référence	Année précédente
Coût des locaux	1 370	1 800
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	6 841	5 546
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	1 483	640
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	283	285
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	272	275
- dont pour d'autres prestations de service	11	10
Autres charges d'exploitation	14 299	9 763
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>24 276</b>	<b>18 034</b>

### 36 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

Les revenus extraordinaires de plus de CHF 5,3 mio concernent principalement:  
- CHF 5,1 mio de gain sur la vente d'un bien immobilier.

### 39 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

en CHF 1000		
	Année de référence	Année précédente
Charges relatives aux impôts courants	5 319	5 014
Charges relatives aux impôts latents	-36	1 704
<b>Total Impôts</b>	<b>5 283</b>	<b>6 718</b>
Taux d'imposition moyen sur la base du résultat opérationnel	18,4%	27,3%

Il n'existe pas de reports de pertes sur les impôts qui ont une influence sur le revenu liés aux impôts.

# Rapport de l'organe de révision True & Fair View

---

*À l'assemblée générale de la  
Banque WIR soc. coopérative, Bâle*

## Rapport relatif aux comptes annuels

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons examiné les comptes annuels de la Banque WIR soc. coopérative, arrêtés au 31 décembre 2016 comprenant le bilan, le compte des résultats, la présentation de l'état des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et les annexes.

### **Responsabilité du conseil d'administration**

Le conseil d'administration assume la responsabilité de l'élaboration des comptes annuels en conformité avec la circulaire FINMA 2015/1 et les dispositions de la loi. Cette responsabilité comprend l'organisation, l'implémentation et le maintien d'un système interne de contrôle en relation avec l'établissement des comptes annuels se devant de ne point comporter d'anomalies significatives, conséquences d'indications inexactes dues à des violations ou des erreurs. Ceci étant, le conseil d'administration est responsable du choix quant à l'application de méthodes comptables adéquates ainsi qu'aux critères d'évaluation appropriés.

### **Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre vérification, à émettre une appréciation sur les comptes annuels. Nous avons procédé à notre vérification en conformité avec la loi suisse et les normes de révision reconnues en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Une vérification comporte la réalisation de sondages et d'appréciations des éléments probatoires des valeurs et indications fournies par les comptes annuels. Le mode de vérification est laissé au libre choix des réviseurs. Il comprend une évaluation des risques d'anomalies significatives dans les comptes annuels, conséquences

de violations ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'examineur tient compte du système interne de contrôle, ceci dans la mesure où ce dernier présente une importance pour l'élaboration des comptes annuels, pour déterminer les circonstances de la révision, non pas cependant pour fournir une opinion sur l'efficacité du système interne de contrôle. La vérification comporte une évaluation de la conformité des méthodes comptables appliquées, de la plausibilité des estimations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que notre vérification constitue une base suffisante pour former notre jugement.

### **Appréciation**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2016 donnent une image de la situation patrimoniale, financière et bénéficiaire conforme à la réalité et à la circulaire 2015/1 de la FINMA et répondent aux exigences de la loi suisse.

### **Rapport de révision selon les prescriptions complémentaires légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification conformes à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'aucun élément n'existe influençant notre indépendance.

Conformément aux dispositions de l'al. 1, ch. 3 de l'art. 728a CO et des normes suisses 890 de la profession, nous confirmons l'existence d'un système interne de contrôle organisé par le conseil d'administration pour l'élaboration des comptes annuels.

### **Deloitte AG**



Cornelia Herzog  
Experte-réviser agréé  
Réviser responsable



Dominik Töngi  
Expert-réviser agréé

Zurich, le 21 mars 2017